

NOTRE ANNÉE 2018



MOBILISER

CONVAINCRE

COMPRENDRE

DÉFENDRE



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

MIDI-PYRÉNÉES

Document édité par France Nature Environnement Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli 31000 Toulouse
Directeur de la publication : Thierry de NOBLENS - Coordination et rédaction : Marie-Laure CAMBUS,
Hervé HOURCADE, Aurore CARLOT, Léonie WOLCK et Emilie MARSAUD avec les bénévoles et salariés
de FNE Midi-Pyrénées et des associations du mouvement - Relecture : Jean OLIVIER, les membres du
bureau et les salariés.

Conception graphique : Emilie MARSAUD



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

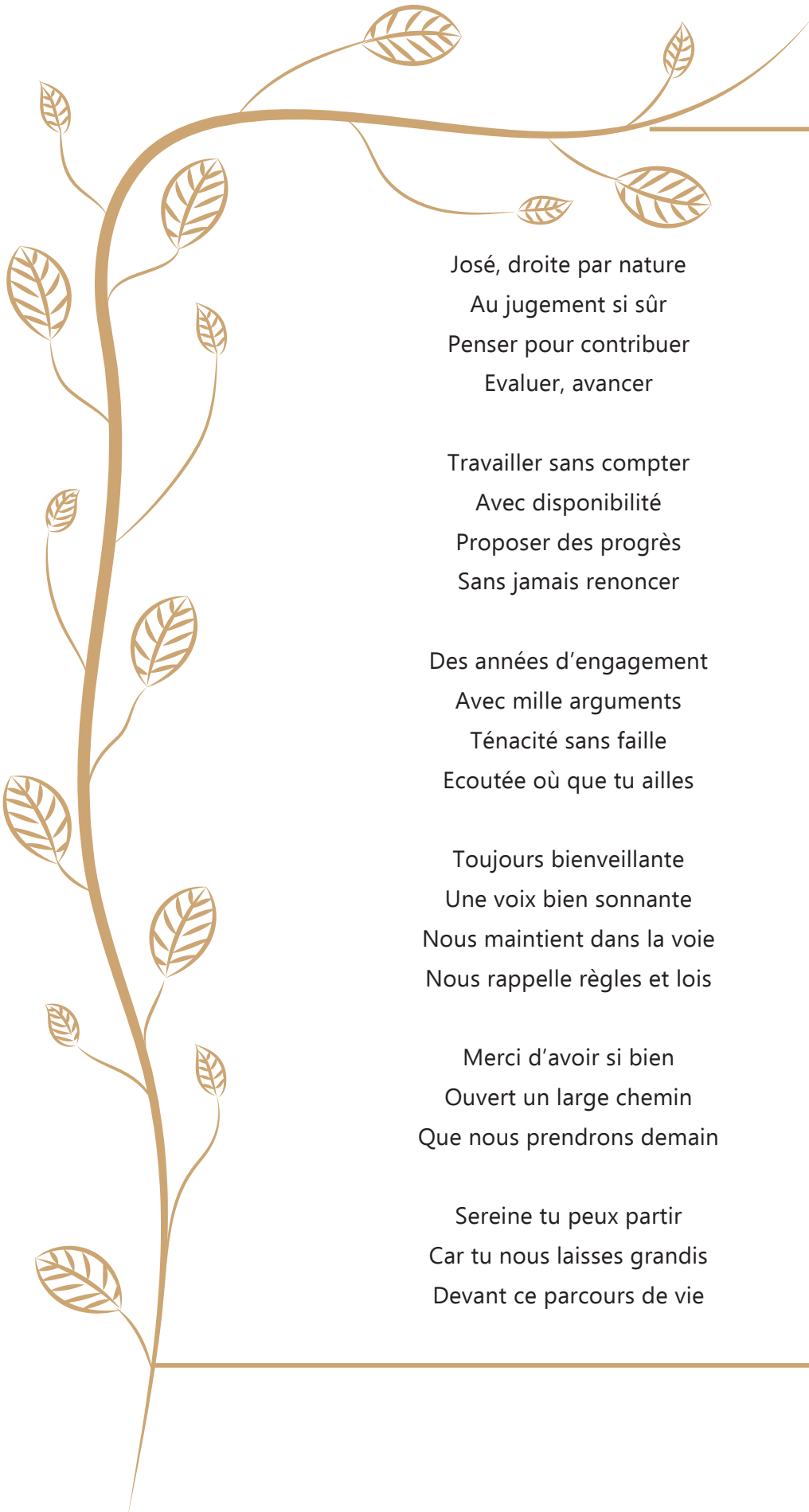
MIDI-PYRÉNÉES

BILAN DE L'ANNÉE 2018

RAPPORT MORAL, RAPPORT D'ACTIVITÉS ET RAPPORT FINANCIER

EN MÉMOIRE DE JOSÉ CAMBOU

CETTE GRANDE MILITANTE, AIMÉE ET RESPECTÉE DE TOUS



José, droite par nature
Au jugement si sûr
Penser pour contribuer
Evaluer, avancer

Travailler sans compter
Avec disponibilité
Proposer des progrès
Sans jamais renoncer

Des années d'engagement
Avec mille arguments
Ténacité sans faille
Écoutée où que tu ailles

Toujours bienveillante
Une voix bien sonnante
Nous maintient dans la voie
Nous rappelle règles et lois

Merci d'avoir si bien
Ouvert un large chemin
Que nous prendrons demain

Sereine tu peux partir
Car tu nous laisses grandis
Devant ce parcours de vie



Chère.s ami.e.s,

Je tiens à vous remercier de votre présence aujourd'hui pour notre Assemblée Générale.

En 2018, la protection de la nature et de l'environnement, que l'on reliera de plus en plus souvent à la lutte contre le réchauffement climatique, a connu des évolutions contrastées. Au plan gouvernemental, nous avons pu constater que les priorités étaient économiques avant tout, avec des décisions parfaitement contradictoires par rapport aux intentions affichées au niveau de l'écologie, ce qui a entraîné logiquement, quoique tardivement, la démission du ministre concerné, Nicolas HULOT, impuissant à faire entendre sa voix dans nombre de dossiers. En même temps, une mobilisation a émergée au niveau de la population en général, en témoigne les succès importants de certaines initiatives comme « L'appel des coquelicots », l'« Affaire du Siècle » ou les marches pour le climat.

Au niveau de notre Fédération régionale, nous avons aussi eu une année contrastée, avec d'un côté un travail remarquable accompli par toute l'équipe salariée, mais aussi les bénévoles et les services civiques, et de l'autre, une fin 2018 difficile sur le plan économique du fait principalement du désengagement de l'Etat, mais aussi de plusieurs réponses à appels à projets qui n'ont pas obtenu de financements.

Ceci dit, le rapport d'activité présenté ce matin vous détaillera toutes les tâches accomplies et le tour de force qui a été une fois de plus entrepris, mais aujourd'hui je voudrais mettre en avant tout particulièrement l'équipe salariée qui est indispensable pour réaliser les objectifs de FNE Midi-Pyrénées afin de comprendre, convaincre, défendre et mobiliser.

Emilie MARSAUD tout d'abord donne à la Fédération son image jeune et dynamique à travers des visuels de grande qualité, les très instructives vidéos de bonnes pratiques, les balades virtuelles et la mise en page remarquable chaque année des rapports d'activité, ainsi que la poursuite du projet "Rendez vous la nuit", à travers la mise en place de guides de sensibilisation, et la méthodologie des "Ambassadeurs de la nuit"

Léonie WOLCK a pris en charge de nombreuses prestations d'animations et des ateliers de sensibilisation, mais aussi l'intermédiation des services civiques, ce qui a permis cette année de créer ou de pérenniser de nombreux partenariats. Dans ce cadre 18 volontaires ont été accueillis sur une mission en lien avec l'environnement pour le compte de 7 associations

Virginie MAS en début d'année, puis Aurore CARLOT depuis début avril ont mis tous leurs efforts afin d'assurer un plaidoyer fort dans le XIème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne afin de préserver le budget alloué aux milieux aquatiques et humides, puis Aurore a orchestré notre participation au plan d'adaptation au changement climatique Adour-Garonne et le plaidoyer sur le suivi des projets de territoire avec notamment l'audition de FNE Midi-Pyrénées dans le cadre de la mission BISCH sur la gestion quantitative de la ressource en eau

Hervé HOURCADE, notre juriste motivé, a fortement fait progresser en 2018 le nombre d'actions engagées devant les juridictions administratives ou judiciaires,, avec cette année notamment l'obtention d'une jurisprudence bien établie concernant les espèces protégées menacées par des projets de centre commerciaux, des recours administratifs contre les pesticides dans les milieux aquatiques, et l'arrêt par la justice d'un stockage illégal de déchets sur les sources d'un cours d'eau dans le Tarn.

Rapport moral

THIERRY DE NOBLENS

Président de FNE Midi-Pyrénées



Enfin Marie-Laure CAMBUS, a assuré, outre la direction de la fédération, le positionnement de FNE Midi-Pyrénées au CESER, dont elle a intégré le bureau, avec de nombreux déplacements en Occitanie. Elle a créé également un partenariat avec la Croix Rouge Française de la Haute-Garonne pour sensibiliser les bénévoles et bénéficiaires au Zéro Déchet, et a notamment initié des partenariats avec la Mutualité Française ou bien encore le CROUS de Toulouse. Elle s'est débattue face aux multiples appels à projets en y répondant avec des projets innovants et militants portés par l'équipe, qui pour certains n'ont malheureusement pas pu aboutir. Marie-Laure a quitté son poste de directrice début 2019 après huit ans de travail et d'investissement personnel dans une fonction où elle a mis toute son énergie pour l'équipe, avec un dynamisme peu commun et sa bonne humeur quotidienne. Je la remercie profondément au nom de tous aujourd'hui.

Bienvenue à son successeur, Jean Olivier.

N'oublions surtout pas les services civiques et tous les bénévoles qui ont contribué efficacement à la bonne marche de la Fédération régionale.

Sur les actions, notons quelques points importants parmi beaucoup d'autres (précisés et développés dans le rapport d'activités qui suit): émergence de nos actions sur la pollution lumineuse, participation à différentes rencontres et festivals, nouveau site Internet depuis la fin 2018, implication dans les projets de territoires .

Bien évidemment, nous avons aussi organisé des expositions et des formations, diffusé des jeux pédagogiques, animé des ateliers, produit des fiches thématiques, créé un mur de l'alimentation qui fait suite à celui que nous avons déjà réalisé sur la montagne.

A l'automne, FNE Midi-Pyrénées est également une des structures qui s'est impliquée et a contribué à diffuser largement «l'appel des coquelicots» contre tous les pesticides de synthèse et il faut bien reconnaître que cette initiative est un vrai succès collectif avec plus de 580.000 signatures à ce jour au niveau national.

Nous avons renforcé le lien fédéral notamment en participant à des forums ou journées organisés par des associations membres dans la Haute Garonne et l'Ariège. De nouvelles associations se sont tournées vers nous et ont adhéré, ce qui confirme notre dynamisme et notre notoriété.

En 2018, plus de 100 articles de presse ont repris les actions menées par notre Fédération régionale, ce qui accroît nettement notre visibilité.

Mais il faut bien reconnaître également qu'à partir de septembre, les refus de financement sur des projets que nous portions ont rendu notre situation économique de plus en plus délicate, ce que Jérôme CALAS, notre trésorier vous détaillera en suivant.

Peu de temps après, nous apprenions la grave maladie de José CAMBOU, vice-Présidente de la Fédération, personnalité incontournable dans notre mouvement. Depuis, comme vous le savez, José est décédée le 13

janvier et nous ressentons son absence avec beaucoup de tristesse. Mais il nous faut continuer à faire vivre la Fédération, ce qui était pour elle d'une importance considérable.

Alain BAUDRY, également vice-Président, a aussi quitté le bureau, principalement pour raison de santé.

Je voudrais remercier de nouveau chaleureusement celles et ceux qui se sont impliqués d'une manière ou d'une autre à leur niveau pour FNE Midi-Pyrénées avec d'autant plus de mérite que le contexte de 2018 était pour le moins difficile.

Enfin, un grand merci également aux généreux contributeurs qui ont déjà participé à notre appel à dons initié début mars et pour celles et ceux qui voudraient le faire, je rappelle qu'il se prolonge jusqu'au 20 avril.

L'année 2019 nous ouvre ainsi de nouvelles perspectives d'actions et depuis cet automne, FNE Languedoc-Roussillon a réengagé avec nous les démarches pour une fusion des deux structures, ce à quoi nous allons travailler activement dès les prochains mois.

Thierry de NOBLENS

Merci à Marie-Laure Cambus



Chère Marie-Laure,

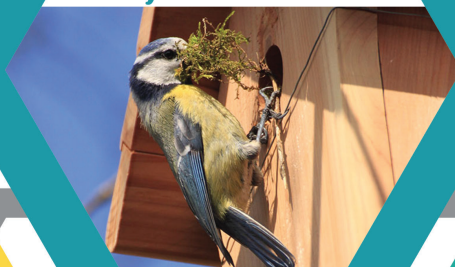
Comment ne pas penser à toi au moment de la rédaction du rapport d'activité 2018? Une année chargée et tendue dans bien des domaines, pour nous tous et surtout pour toi, qui devais assurer depuis huit ans la cohésion de l'équipe salariée, les bonnes relations associatives et la gestion équilibrée des finances. Pas facile, dans ces conditions, de garder le moral et l'enthousiasme de l'engagement militant. Je tiens à te l'assurer : mission accomplie. Tous ceux qui t'ont côtoyée au cours de ces années dans tes multiples activités peuvent en témoigner : volonté, compétence, énergie, mais aussi gentillesse, générosité et empathie te caractérisent.

Renoncer à ton poste de directrice de FNE-MP était une décision difficile, mais sans doute aussi nécessaire, pour employer ton énergie à d'autres missions et consacrer plus de temps à ton engagement maternel auprès d'Antonin.

Encore bravo et merci Marie-Laure.



*Notre
fédération*



Comprendre

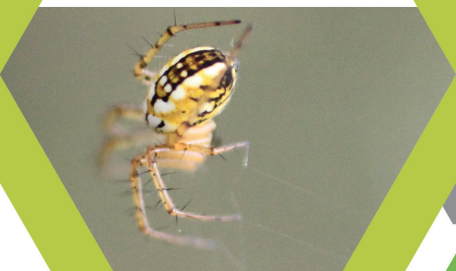


Nos finances



SOMMAIRE

Mobiliser



Convaincre



Défendre



NOTRE ANNÉE 2018

LES LOCO-MOTIVÉS BONNE PRATIQUE DANS L'AVEYRON

Depuis 2012, des citoyens, bénévoles, producteurs locaux, consommateurs et points relais se sont réunis pour proposer à tous de manger mieux au plus proche sur le grand Lévêzou en Aveyron grâce au concept de commande de produits frais et locaux !

JANVIER



PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Après plus d'un an et demi de travail, auquel FNE Midi-Pyrénées a participé, le comité de bassin Adour Garonne adopte son plan d'adaptation au changement climatique. L'occasion de préparer pour décembre une journée de formation et d'échange à destination du réseau associatif, sur l'adéquation besoins-ressources en eau face au changement climatique.

FORMATION CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

FNE Midi-Pyrénées a formé l'équipe encadrante et les agents de la cuisine du Centre Hospitalier de Bagnols sur Ceze (30) dans le but de limiter le gaspillage alimentaire et d'améliorer la qualité des repas produits sur place pour l'Hopital et l'EHPAD.

Stand sur le festival Ecaussystème (©FNE Midi-Pyrénées)

FESTIVAL ECAUSSEME : UN GOBELET POUR MA PLANÈTE

Pour la deuxième année consécutive nous étions présents sur le village associatif. Nous avons sensibilisé et impliqué les festivaliers aux enjeux liés à l'alimentation. Le soir, nous avons participé à l'opération "un gobelet pour ma planète" grâce à laquelle nous avons récupéré un peu plus de 1500€.

FORMATION DES BÉNÉVOLES SUR LA COMPENSATION ÉCOLOGIQUE (65)

Érigée comme pierre angulaire du droit de l'environnement, la séquence « Éviter-Réduire-Compenser » a fait l'objet de 3 sessions de formations auprès de nos associations adhérentes en Ariège, en Tarn-et-Garonne et Hautes-Pyrénées.

JUILLET

JUIN

AOUT

11^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION AEAG

Après plusieurs mois de plaidoyer intensif de notre part, le 11e programme d'intervention de l'agence de l'eau Adour Garonne est validé avec des enveloppes budgétaires préservées pour les milieux aquatiques et la lutte contre les pollutions diffuses, enjeux qui nous tiennent à cœur.

NOTRE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

La fin de l'année rime avec nouveau site internet! Les informations restent présentes mais sont accessibles via une interface plus fluide et plus moderne. Nous vous invitons à aller la découvrir! Merci à FNE PACA pour ce partage de connaissance interfédérale.

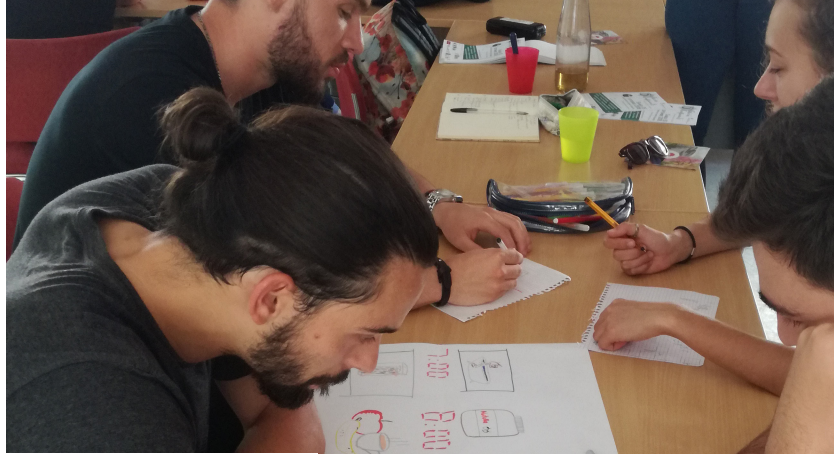
SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE : DEVENEZ ÉCO-CITOYEN

Nous avons mis en place une nouvelle formation civique et citoyenne sur l'éco-citoyenneté. Au programme, impact de nos modes de vie sur l'environnement et atelier pratique de fabrication de cosmétiques et produits d'entretien sains et naturels.



FÉVRIER

LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE CONFIRME LA CONDAMNATION DE LA CACG (82)

50 000 € d'amende, c'est l'amende que devra régler la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne pour sa gestion illicite du barrage de la Gimone.

MARS

LES TRAVAUX DE «VAL TOLOSA» SUSPENDUS PAR LE CONSEIL D'ETAT (31)

la Haute juridiction confirme le juge des référés toulousain en maintenant la suspension des travaux de ce grand projet inutile de centre commercial compte tenu de ses conséquences environnementales injustifiées.

VÉRIFICATION DE L'EXTINCTION DES VITRINES DES COMMERCE TOULOUSAINS

Une fine équipe de bénévoles est retournée arpenter les rues de l'hyper-centre toulousain entre 1h et 5h du matin pour vérifier si les commerces "hors la loi" dont les vitrines étaient éclairées la nuit fin 2017 s'étaient résolues à user de bonnes pratiques en éteignant !

AVRIL

MAI

Formation civique et citoyenne «devenir un éco-citoyen» (©FNE Midi-Pyrénées)

DES ANIMATIONS POUR COMITÉS D'ENTREPRISES

A l'occasion de leur séminaire de fin d'année, des salariés d'une entreprise toulousaine ont participé aux ateliers "C'est fait Maison". Chacun est reparti avec des petits cadeaux fabriqués en ateliers : cosmétiques naturels ou produits ménagers bons pour la santé et l'environnement, tout le monde est reparti satisfait !

DÉCEMBRE

Repérage nocturne des enseignes lumineuses (©FNE Midi-Pyrénées)



02/2019

01

1:51



Notre fédération

UN MOUVEMENT ASSOCIATIF	14
L'ÉQUIPE	16

UN MOUVEMENT ASSOCIATIF ET CITOYEN



France Nature Environnement Midi-Pyrénées est la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement sur le territoire de Midi-Pyrénées. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations.

REPÈRES

- Une association créée en 1974, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par les services de l'État
- Des militants présents dans plus de 150 instances régionales de concertation et de dialogue
- Une équipe régionale composée de 100 bénévoles et 5 salariés.

8 000

CITOYENS MEMBRES DU MOUVEMENT FNE MIDI-PYRÉNÉES

NOS MISSIONS ET NOS MODES D'ACTION

COMPRENDRE

Pour bien protéger la nature et l'environnement, il est indispensable d'en saisir la complexité. Présents sur le terrain, militants et indépendants, nous menons un travail de fond qui nourrit nos positions.

CONVAINCRE

Nous dialoguons en permanence avec l'ensemble de la société civile et plaidons la cause de l'environnement auprès des décideurs. Impliqués dans le débat public, nous proposons des solutions concrètes pour accomplir la transition écologique.

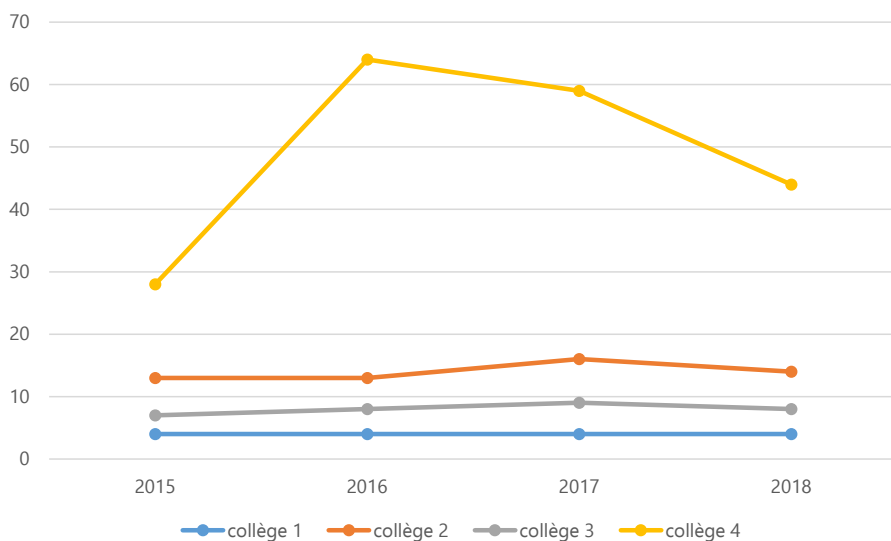
MOBILISER

Pour que chacun détienne les clés du débat environnemental, nous informons les citoyens et menons des actions ciblées de sensibilisation. Nous encourageons et valorisons l'engagement associatif.

DÉFENDRE

Face à l'urgence écologique, nous déployons tous les outils de la démocratie. Nous alertons l'opinion publique et allons en justice quand le droit de l'environnement n'est pas respecté.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉSIONS À FNE MIDI-PYRÉNÉES DEPUIS 2015.



Collège 1 (Fédérations départementales)

Collège 2 (Associations de défense de l'environnement)

Collège 3 (Associations contribuant à la défense de l'environnement)

Collège 4 (Adhérents individuels)

110

ASSOCIATIONS MEMBRES EN MIDI-PYRÉNÉES

44

ADHÉRENTS INDIVIDUELS



L'IMPLICATION AU NATIONAL >

France Nature Environnement Midi-Pyrénées est particulièrement impliquée dans la vie de la fédération nationale FNE. Ainsi, tant bénévoles que salariés participent activement à la vie des réseaux en étant membres des directoires :

- Eau (Sabine Martin et Aurore Carlot)
- Agriculture (Cécile Claveirole en tant que pilote national du réseau Agriculture)

Ou correspondants réguliers d'un réseau :

- ESEN (Georges Winter)
- Forêt (Philippe Falbet)
- Juridique (Hervé Hourcade)
- Biodiversité (Thierry de Noblens)
- Risques et impacts industriels (Hervé Hourcade)
- Participation active du Bureau aux temps fédéraux

FNE Midi-Pyrénées est également représenté via des participations et contributions à la vie statutaire de FNE telles que l'Assemblée Générale, les conférences des Présidents, les conseils d'administration et l'université d'été.

Enfin, nous contribuons également à la vie et à la richesse du groupe des directeurs et du groupe communication récemment créé.

LE BUREAU RÉGIONAL

PRÉSIDENT

**Thierry
DE NOBLENS**

**VICE
PRÉSIDENTE**

**José
CAMBOU †**

**VICE
PRÉSIDENT**

**Alain
BAUDRY**

**VICE
PRÉSIDENT**

**Frédéric
MANON**

TRÉSORIER

**Jérôme
CALAS**

SECRÉTAIRE

**Georges
WINTER**

**SECRÉTAIRE
ADJOINTE**

**Cécile
ARGENTIN**

L'ÉQUIPE

Fidèle au poste, l'équipe salariée de FNE Midi-Pyrénées n'a pas compté ses efforts en 2018! Aurore Carlot est revenue de congé sabbatique en avril, remplacée au premier trimestre par Virginie Mas, toutes deux ont redoublé d'efforts pour assurer un plaidoyer fort dans le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau à travers la prise en compte des enjeux environnementaux. Hervé Hourcade a augmenté



encore cette année le volume de dossiers juridiques traités avec nos associations membres, et continue de déployer un panel relativement large d'actions juridiques pour faire respecter le droit de l'environnement. Léonie Wolck a assuré nombre d'animations et d'ateliers de sensibilisation, venant ainsi ajouter une nouvelle corde à son arc. Elle est également en charge de l'intermédiation de services civiques, pour lequel l'année 2018 a été très fructueuse, grâce aux nombreux partenariats créés et pérennisés. Emilie Marsaud quant à elle continue d'apporter une image "jeune, dynamique et professionnelle" à l'association à travers les visuels, les vidéos de bonnes pratiques. L'année 2018 a également été pour Emilie la poursuite du projet "Rendez vous la nuit", à travers la mise en place de guides de sensibilisation, et la méthodologie des "ambassadeurs de la nuit". Enfin, Marie-Laure Cambus a sillonné la région pour représenter les positionnements de FNE Midi-Pyrénées au CESER, elle a également créé un partenariat avec la Croix Rouge Française de la Haute-Garonne pour sensibiliser les bénévoles et bénéficiaires au Zero Déchet. Elle s'est débattue cette année face aux multiples appels à projets en y répondant avec des projets innovants et militants portés par l'équipe.

18 VOLONTAIRES ACCUEILLIS EN INTERMÉDIATION

CHARLOTTE FLODERER

Volontaire en service civique
bonnes pratiques

«Mon expérience en service civique était enrichissante tant sur le point professionnel que personnel. En effet, elle m'a permis de retrouver confiance en mon travail et dans ma capacité à intégrer une équipe. Elle m'a aussi aidé à y voir plus clair quant à mon futur.»



LES SERVICES CIVIQUES > L'INTERMÉDIATION EN 2018

Depuis 3 ans, FNE Midi-Pyrénées offre la possibilité aux associations et aux collectivités territoriales d'accueillir un volontaire en service civique sur une mission en lien avec l'environnement. Cette facilité d'accueil est rendue possible grâce à notre agrément d'intermédiation délivré par l'administration. Nous nous occupons de la partie administrative du contrat de service civique ainsi que des formations obligatoires. Les structures d'accueil, allégées de ces formalités, peuvent se concentrer sur l'accueil et l'accompagnement de la personne en service civique.

En 2018, nous avons accueilli 18 volontaires pour le compte de 7 associations.

7 STRUCTURES ONT FAIT APPEL À NOUS EN INTERMÉDIATION

FNE MIDI-PYRÉNÉES EN CHIFFRES CLÉS

Une fédération d'associations

4 fédérations départementales  **8000** citoyens membres **13** administrateurs et membres du bureau
110 associations membres **7** salariés et volontaires

Un mouvement militant

 **45** années de lutte active pour préserver l'environnement 

 **75** actions juridiques engagées  **+ de 500 HEURES** de mobilisation de nos bénévoles

+ de 25 OUTILS pédagogiques  **11** associations engagées dans des projets de territoires

Une présence forte sur le web

907 followers twitter  **22000** likes sur facebook
 **650** abonnés à la lettre d'infos
 **+ de 10000** abonnés youtube  **+ de 100** articles dans la presse



Comprendre

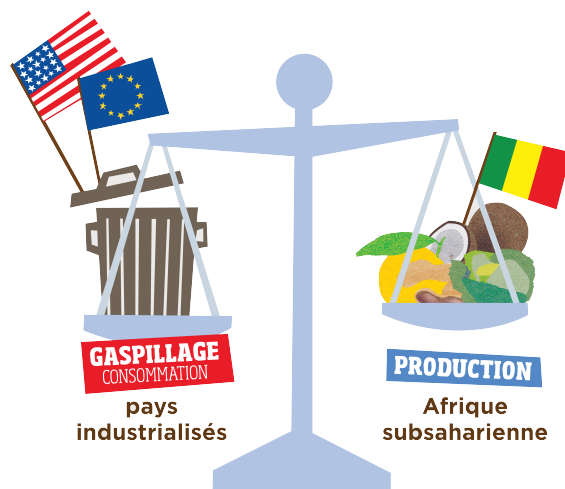
LES FORMATIONS	20
LES ATELIERS BÉNÉVOLES	22
LES BALADES VIRTUELLES	23
LES OUTILS PÉDAGOGIQUES	24
LES BONNES PRATIQUES DE L'ENVIRONNEMENT	26

LES FORMATIONS



LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE > LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

Petite année pour la formation professionnelle, mais année pour le moins intéressante. En effet, au delà des agents de collectivités territoriales ou des éducateurs à l'environnement formés pour accompagner des restaurants scolaires à la réduction du gaspillage alimentaire, FNE Midi-Pyrénées a été sollicitée pour former les cuisiniers et responsables de la cuisine du Centre Hospitalier de Bagnol-sur-Cèze. Ainsi, de nouvelles cibles sont apparues, permettant d'ouvrir des perspectives optimistes pour 2019.



FORMER LES PROFESSIONNELS > LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Dotée d'un service juridique, notre fédération est soucieuse de proposer des formations à destination des professionnels sur les thématiques du droit de l'environnement et de l'urbanisme. Cette année fut l'occasion de former pendant 2 jours, plusieurs salariés de fédération de pêche sur les spécificités du droit de l'eau appliquées au milieu de la pêche et de la protection des milieux aquatiques.

CÉCILE ARGENTIN

Présidente de FNE
Hautes-Pyrénées

« Une formation qui tout en expliquant l'origine et les règles d'application des mesures compensatoires, met aussi en évidence par des exemples concrets, les nombreuses difficultés et les limites de leur mise en œuvre. Merci pour cet enrichissement »



BÉNÉVOLES ET JURIDIQUE >

COMPRENDRE LA SÉQUENCE « EVITER-RÉDUIRE-COMPENSER »

Comme chaque année, 3 sessions de formation au droit de l'environnement ont été proposées aux associations du mouvement associatif. En 2018, il a été fait le choix d'accompagner les bénévoles de notre fédération sur la compréhension des mesures d'évitement, de réduction mais aussi de compensation, présentes désormais dans tous les projets et documents d'urbanisme. Ces journées de formation ont permis, avec la participation d'agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) d'échanger sur ces notions parfois complexes.

50
**BÉNÉVOLES
FORMÉS
SUR ÉVITER/
RÉDUIRE/
COMPENSER**

Nouvelle piste de ski dans la station d'Ax les thermes (09)

85 PERSONNES RASSEMBLÉES LORS DES TEMPS DE PARTAGE SUR L'EAU



ADRIEN SOLACROUP

Bénévole

« Les bénévoles peuvent apporter une galaxie de compétences transverses que chacune et chacun possède. Ma profession de géomaticien m'a permis de transmettre quelques connaissances sur la cartographie environnementale à l'occasion d'une formation. Les personnes présentes ont exprimé un réel besoin de pouvoir mobiliser les données géographiques pour réfléchir aux enjeux de l'eau. Mais également pour alimenter la connaissance territoriale, pas toujours exhaustive, car la donnée géographique est des plus politique. »

FORMATION EAU > COMPRENDRE LES ENJEUX ACTUELS SUR L'EAU, LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Tous les ans la chargée de mission eau organise des formations sur les enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et humides à destination des bénévoles du mouvement associatif sur le bassin Adour Garonne. Ces journées permettent l'apport de connaissances, l'échange avec des partenaires techniques et la réflexion sur des positions. En 2018, 4 formations ont été proposées sur le territoire de Midi-Pyrénées (Toulouse et Albi) : un point a été fait sur la gestion quantitative de l'eau, l'agriculture et les projets de territoires suite à la sortie du rapport Bisch ; une journée d'initiation aux outils et ressources cartographiques en ligne a permis de faire réfléchir sur leur utilisation possible pour les associations ; les enjeux bassins versant, milieux aquatiques et humides ont été passés en revue avec notre association membre Nature en Occitanie ; la journée sur l'eau et le changement climatique a permis de mieux appréhender l'adéquation besoins-ressources en eau pour le futur.



DEVENIR UN ÉCO-CITOYEN > UNE NOUVELLE THÉMATIQUE POUR LA FORMATION DES VOLONTAIRES

En 2018, nous avons formé 57 volontaires en service civique issus pour la grande majorité de structures extérieures. Nous avons proposé comme les années passées une formation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec, en deuxième journée, un atelier de cuisine participative et conviviale. Nous avons souhaité élargir nos propositions de formation en travaillant le thème de l'éco-citoyenneté ; l'impact de nos comportements sur l'environnement. Nous avons construit cette formation pour qu'elle soit dynamique et que les participants participent le plus possible dans le déroulé et le résultat est là ! Les volontaires apprennent en s'interrogeant et en fabriquant, lors de la deuxième journée, des produits d'entretien et cosmétiques sains et simples.



LES ATELIERS BENEVOLES



Nous avons proposé au grand public 3 animations en 2018. Une première, et même la première sur cette thématique, sur les produits d'entretien et cosmétiques sains et sans danger pour la santé. Nous avons réalisé avec la dizaine de participants des produits simples : lessive, spray multusage, déodorants et dentifrices. L'objectif était d'apporter quelques éléments de connaissances sur l'impact des produits chimiques de synthèse sur la santé et l'environnement tout en offrant une solution simple et efficace. Les participants ont été enthousiastes et très réceptifs à l'activité.

Les deux autres ateliers ont été proposés à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en novembre. Cette année, l'industrie textile était sur le banc des accusés. Nous avons imaginé une activité dans laquelle les vieux vêtements, les vieux chiffons trouvaient une seconde vie. C'est de cette réflexion qu'est né l'atelier « Du dressing à la cuisine ». Les participants apportaient les tissus qu'ils souhaitaient pouvoir réutiliser et nous les transformions en sac à vrac, tawashi (système de tissage pour fabriquer une petite éponge) ou encore des tissus enduis ou bee's wrap (le tissu est imperméabilisé avec de la cire d'abeille et remplace ainsi le film alimentaire). L'activité s'agrémentant évidemment, de thé et de petits gâteaux !

**DU DRESSING...
... À LA CUISINE !!**

5€

Donnez Une deuxième vie à vos vêtements, tissus, colants... et venez fabriquer votre tawashi (éponge en tissu), votre film réutilisable ou encore votre sac à vrac !

le 21 novembre à 14h
et
le 24 novembre à 14h

14 RUE DE TIVOLI
31000 TOULOUSE
1^{ER} ÉTAGE

CONTACT : LÉONIE WOLCK
l.bouche@fne-midipyrenees.fr
ou 05.34.31.97.86

LES CHIFFRES CLES

- ans de défense de l'environnement
- us de 140 associations membres
- us de 10 000 citoyens
- présentés en Midi-Pyrénées
- réseaux thématiques

NOS MISSIONS

- Faire respecter le droit de l'environnement en Midi-Pyrénées.
- Sensibiliser les citoyens, les élus, institutions à la protection



Le 23 juin 2018
à partir de 14h **COSMÉTIQUES**

ATELIER FABRICATION DO-IT-YOURSELF

5€

Apprenons ensemble des recettes simples à base de produits naturels pour réaliser des produits cosmétiques éco responsables. **Amenez un flacon vide !**

Découvrez également des conseils d'utilisations et les bons gestes du quotidien !

Maison de l'environnement - 2, rue de Valenciennes - 31000 TOULOUSE - Salle Marmotte au 3ème étage

INSCRIPTION PRÉFÉRENTIELLE : 05.34.31.97.86 ou vie.asso@fne-midipyrenees.fr



Atelier confection d'éponges tawashis ©FNE Midi-Pyrénées

LES BALADES VIRTUELLES EN OCCITANIE



UNE MISE À JOUR POUR L'AVENIR >

La majeure partie du temps de l'année a été dédiée à la conversion de l'ancien site en format flash au format HTML 5. Proposé par notre prestataire initial, le format Adobe Flash, ou Flash, anciennement Macromedia Flash, est un logiciel permettant la manipulation de graphiques vectoriels, d'images matricielles et de scripts en vue de créer des contenus multimédia (animations, vidéos, jeux, applications...) destinés à être publiés sur Internet. Flash a longtemps été la plateforme dominante pour le contenu multimédia en ligne mais depuis la décision en 2010 d'Apple de ne plus le supporter sur les ordinateurs, ta-

blettes et téléphones de la marque, l'utilisation de Flash est donc passée de près de 50 % en 2011 à 10 % en octobre 2016.

Promis à l'obsolescence à brève échéance (2020), et dans le cadre de la mise en place de notre nouveau site internet, nous avons décidé d'anticiper et de transférer l'intégralité de notre plateforme au format HTML5.

Ce format (HTML pour HyperText Markup Language) est la dernière révision majeure du HTML (format de données conçu pour représenter les pages web). Alors que Flash, en tant que logiciel propriétaire, est

sous le contrôle d'Adobe, HTML5 a été développé de manière ouverte et indépendante au sein d'une organisation internationale. Le standard Web est ainsi accessible à tout développeur de logiciels sans aucune restriction ni condition de licence.

Suite à ce changement, nous avons dû nous former à l'utilisation du backoffice ou interface administrateur qui permet la création de nouvelles balades. Une session de formation a été nécessaire avec l'informaticien.



Légende :

1. Accès via notre site internet dans « nos outils »
2. Page d'accueil du nouveau site des balades virtuelles
3. Exemple de balade



Visite du ramier de Bigorre ©FNE Midi-Pyrénées

Nous avons ajouté 4 nouvelles balades au projet. Dans la thématique « au milieu des arbres » :

- Le ramier de Bigorre avec Nature en Occitanie ;
- La forêt du Sidobre avec Calelh.

Dans la thématique « à travers champs » :

- Un vignoble bio dans le Lot avec la Carrouve et la SNED ;

- Cultures et messicoles avec le conservatoire botanique national des Pyrénées.

Jusqu'à présent, 3 thématiques sont abordées dans nos balades : « au fil de l'eau », « à travers champs » et « au milieu des arbres ». Une nouvelle thématique est actuellement en train de se profiler, à savoir « entre terre et mer ».

4

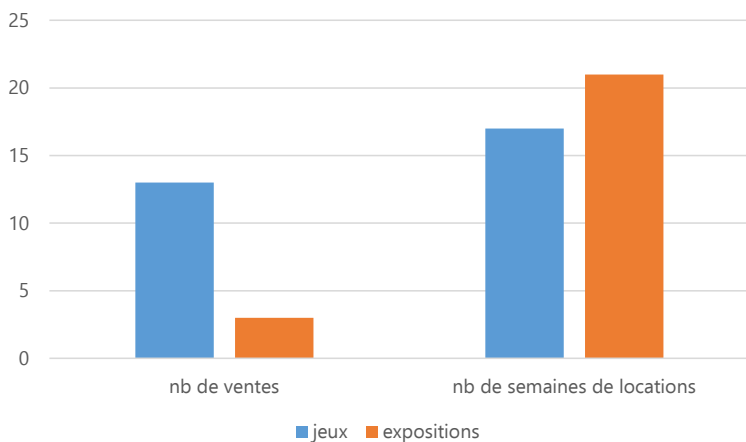
NOUVELLES BALADES EN 2018

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

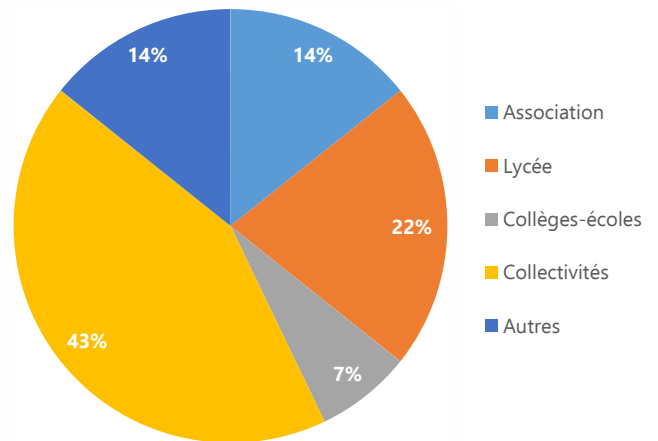


Nos outils pédagogiques se sont encore exportés au-delà de notre territoire et ont parcouru la France : Bretagne, région parisienne, Vendée, Gironde et même à Gland en Suisse ! Ces sollicitations sont le fruit d'un bon référencement sur internet et de la pertinence de nos outils aux problématiques environnementales qui animent les diverses structures clientes.

RÉPARTITION DES VENTES ET DES LOCATIONS



TYPE DE CLIENTÈLE À LA LOCATION



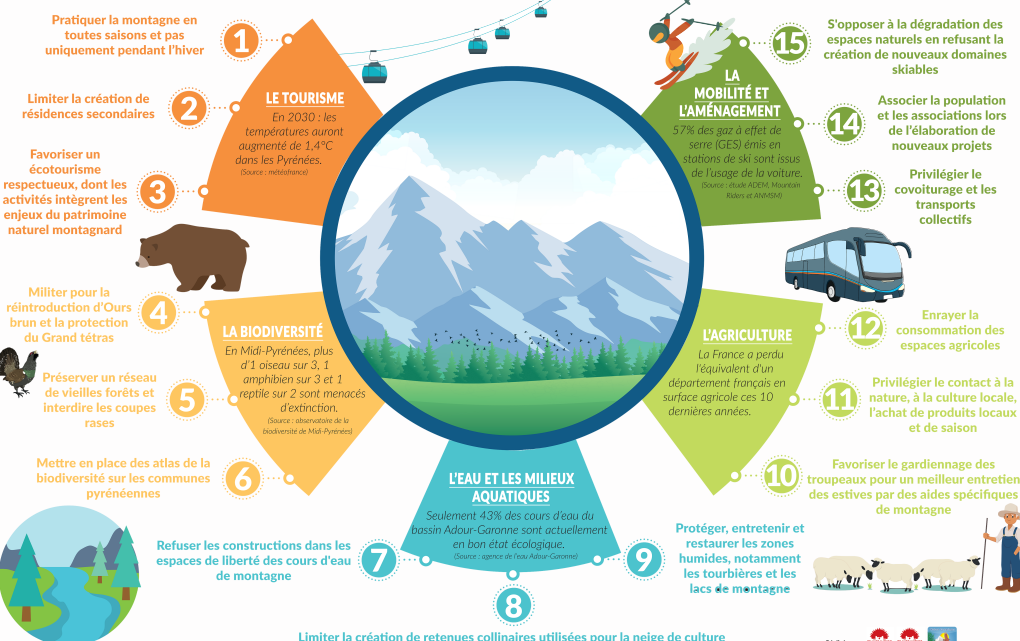
LE MUR DE LA MONTAGNE >

RÉVÉLATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

15 ENGAGEMENTS POUR PRÉSERVER LES PYRÉNÉES

Les territoires de montagne sont particulièrement vulnérables au changement climatique (risques naturels, tourisme dépendant de l'enneigement, écosystèmes fragiles, etc.). Les futurs choix d'aménagement en matière de transport, de logement, d'équipements touristiques et de loisirs se traduiront par un renforcement de leur capacité d'adaptation ou au contraire, par l'aggravation de leur vulnérabilité.

Face à ce constat, nos associations proposent 15 engagements à destination du grand public, des collectivités locales mais aussi des acteurs de l'économie montagnarde.



Avec 3 départements situés sur la chaîne des Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne et Ariège), notre fédération est régulièrement amenée à défendre les enjeux environnementaux montagnards. Nos prises de position recoupent tant les activités liées au tourisme, la protection de la biodiversité et les milieux aquatiques, mais aussi l'agriculture et l'aménagement du territoire.

C'est ainsi que nous avons fait le choix de créer un mur de 15 engagements pour préserver les Pyrénées. Il est disponible pour tous nos adhérents (contacter : l.bouche@fne-midi-pyrenees.fr).

LE MUR DE L'ALIMENTATION > UN OUTIL AVEC TOUJOURS PLUS DE SUCCÈS SUR NOS STANDS ET ÉVÈNEMENTS

Petit dernier arrivé dans notre collection, le mur de l'alimentation invite les citoyens à s'engager sur des actions plus respectueuses de l'environnement et de l'alimentation. Loin d'être un outil de culpabilisation, le mur est le point de départ de discussions autour de 4 grands thèmes : les déchets, la santé, les circuits courts et de proximité et le respect de la biodiversité. Nous l'avons utilisé notamment dans les festivals estivaux où il a rencontré un grand succès.



EXTINCTION DES FEUX ! > JOUER POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

Des étoiles se baladent dans le ciel obscur de la nuit, mais aucune d'elle n'est en sécurité face à l'allumage des lampadaires ! Le but ? Etre le dernier joueur à avoir toutes ses étoiles sur le plateau de jeu. A chaque tour, chaque joueur va pouvoir menacer les étoiles de ses adversaires, mais aussi se protéger et user de différentes parades pour esquiver les attaques. Simple et amusant, vous pouvez continuer de jouer tant qu'il ne reste pas qu'un seul joueur à avoir ses étoiles en jeu.





DES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT > ENCORE UNE ANNÉE PLEINE DE RÉVÉLATIONS !

8

BONNES PRATIQUES VALORISÉES

Dix structures ont été rencontrées et huit projets ont été retenus cette année. Chaque projet a fait l'objet d'une première rencontre pour réaliser une interview en face à face, et d'une seconde filmée. Deux acteurs rencontrés n'ont pas été retenus par manque de disponibilité de leur part (pour le projet de Citoy'ENR) ou du fait que le projet était encore trop jeune et non abouti (pour le projet des récoltés).

Concernant le type de structures identifiées, une bonne représentativité des acteurs du territoire a été privilégiée, le projet regroupant des structures à la fois publiques et privées : collectivités, associations, SCOP, entreprises, etc...



Tournage d'une bonne pratique ©FNE Midi-Pyrénées



Thématique déchets :

- **Une nouvelle vie pour l'électroménager** avec ENVIE ;
- **La lutte contre la pollution lumineuse** avec La commune de Brax ;
- **Recyclons nos mégots de cigarette** avec Mego' ;
- **Une épicerie pas comme les autres** avec Ceci&Cela ;

Thématique Energie/climat :

- **Le retour de la construction en paille** avec Mieux Vivre Habitation ;

- **Le label ©Longtime pour mieux consommer** avec Ethikis ;

Thématique agriculture :

- **Mangeons mieux plus proche de chez nous** avec Les loco'motivés ;

Thématique eau :

- **La recherche de fuites d'eau : un devoir pour les collectivités** avec Primayer et la commune de Decazeville ;

Nous souhaitons l'année prochaine mettre l'accent sur la valorisation de ce que nous appellerons « les bonnes pratiques citoyennes ». Nous valorisons toujours des actions positives pour l'environnement via un film et un flyer, mais cette fois-ci nous souhaitons que les citoyens, en particulier nos bénévoles, puissent mettre en valeur leurs pratiques au quotidien, eco-citoyennes, si simples soient-elles.

Vous aussi vous avez certainement de bonnes pratiques au quotidien ! Alors n'hésitez plus et partagez-la avec nous !

RECYCLONS NOS MÉGOTS DE CIGARETTE > AVEC MEGO!

Le saviez vous : les mégots de cigarettes sont recyclables !

A Castres, nous avons trouvé la seule concession d'Occitanie de la marque de recyclage MEGO!, l'entreprise Conseils Services Environnement, qui récolte les mégots de cigarettes sur tout le territoire d'Occitanie depuis 2015.

PIERRE JAMMES

Employé chez Conseil
Service Environnement

« Un mégot jeté dans la nature met plus de 15 ans à se dégrader et contient plus de 2500 matières toxiques... C'est au final plus de 500 litres d'eau pollués. »



Chaque mois les mégots sont récupérés dans les entreprises et les communes partenaires, ils sont ensuite stockés dans des bidons hermétiques dans les entrepôts de la société à Castres avant d'être envoyés dans l'usine de recyclage nationale située à Brest.

Mais comment sont ils recyclés ?

Les mégots sont d'abord triés. La feuille, séparée du filtre, devient du compost. Le filtre lui est passé dans plusieurs bains pour éliminer 90 % des matières toxiques qu'il contient. Il sera ensuite séché, broyé, chauffé et compressé. A la fin de la chaîne de recyclage, on obtient une plaque, comme une planche de bois, qui servira à la fabrication de mobiliers ou divers d'objets.



LE LABEL POUR MIEUX CONSOMMER > AVEC ÉTHIKIS



Le label LONGTIME® apporte une réponse aux préoccupations économiques et écologiques des consommateurs et des fabricants face à l'obsolescence programmée. À l'échelle mondiale, en quelques décennies notre consommation de matières premières a explosé pour dépasser, aujourd'hui, les 60 milliards de tonnes par an. LONGTIME® souhaite influencer sur la préservation des ressources planétaires en mettant en valeur les produits qui utilisent efficacement ces ressources et permettre ainsi une diminution des déchets prématurés. Réparabilité, solidité et l'accès aux pièces détachées sont des caractéristiques écologiques majeures. Il ne s'agit pas de chercher des produits « immortels » mais bien de lutter contre la durée de vie trop courte de certains produits pour réduire la sur-consommation et sortir du tout jetable et du gaspillage.



Convaincre

LE PLAIDOYER	30
LA POLLUTION LUMINEUSE	33
LES STANDS ET CONFÉRENCES	34



SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES (SRC) D'OCCITANIE > PARTICIPATION DU MOUVEMENT

Le mouvement associatif d'Occitanie (FNE Midi-Pyrénées et FNE Languedoc-Roussillon) participe depuis juin 2018, aux réunions d'élaboration de ce futur schéma régional.

Notre participation s'appuie sur une note de positionnement partagée qui tend à préserver les ressources minérales, aquatiques et naturelles. Nous prôtons ainsi le recyclage accru des déchets du BTP et alertons systématiquement les participants des dangers liés à l'enfouissement de déchets dans les lacs de gravières.



Carrière de calcaire à Bruniquel (82).

CESER > UN NOUVEAU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL EN OCCITANIE

Au 1er janvier 2018 un nouveau CESER Occitanie a été composé, Le mouvement FNE compte désormais deux représentants : Simon Popy au titre du mouvement FNE en Occitanie et Marie-Laure Cambus au titre d'une représentation partagée FNE - ATMO sur la qualité de l'air. Marie-Laure Cambus a intégré le Bureau du CESER, et anime le groupe « associations et territoires » afin que la voix des représentants associatifs soit coordonnée et donc amplifiée dans les différentes instances du CESER, plus particulièrement lors de l'explication de vote des avis. Deux commissions sont suivies par Marie-Laure Cambus : « Aménagement du territoire, transition écologique et énergétique » et « Agriculture ». Elle a activement contribué à l'avis du CESER sur l'alimentation, dans le cadre de la consultation de la Région. Les valeurs et positions de FNE Midi-Pyrénées ont été portées et défendues dans les différents avis auxquels elle a pu contribuer.

INSTANCES DE BASSIN

ADOUR GARONNE > UN FORT

PLAIDOYER POUR PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES ET FAIRE ÉVOLUER L'AGRICULTURE

Dans chaque bassin, un comité de bassin, ou parlement local de l'eau, élabore une politique de gestion de l'eau conciliant les besoins du bassin avec les orientations nationales et les directives européennes. L'agence de l'eau est l'organisme exécutif chargé de mettre en œuvre cette politique, via notamment son programme d'interventions financières (aides). Les comités de bassin réunissent toutes les « familles » d'acteurs de l'eau en vue d'émettre des avis et d'élaborer une politique de bassin cohérente. Ainsi le mouvement FNE a 4 représentants associatifs issus des associations présentes sur le bassin, dont FNE Midi-Pyrénées. A ce titre, nous portons une animation de bassin permettant notamment d'appuyer ces représentants. En 2018, un gros travail de plaidoyer a été réalisé dans le cadre de l'élaboration et la validation du 11^{ème} programme d'interventions dans un contexte national incertain sur l'avenir des acteurs de l'eau et la biodiversité et l'impact des projets de loi de finances sur le budget des agences. Ce travail, venant appuyer celui des services de l'agence auprès des ministères de tutelle (écologie et finances), a porté ses fruits : les budgets des lignes « milieux aquatiques » et « lutte contre les pollutions diffuses » ont pu globalement être préservés, la spécificité associative prise en compte de manière indirecte (non récupération TVA) et l'intérêt du système agence a été confirmé dans les territoires et au national. Malgré une baisse globale des taux d'aides, ceux-ci restent déclencheurs et réalistes au regard des co-financements possibles. L'autre sujet de l'année était la finalisation et adoption du plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour Garonne. Après 18 mois de travail concerté via un groupe représentant les acteurs de l'eau du bassin, le document a été adopté le 2 juillet 2018. Les associations ont participé de près à l'élaboration de ce document, au sein du groupe de travail, en faisant des amendements et échangeant en interne pour se positionner. Les messages qu'elles ont porté : favoriser les solutions fondées sur la nature et l'évolution du modèle agricole pour s'adapter au changement climatique.

SABINE MARTIN

Administratrice et représentante du réseau eau

« L'agriculture industrielle ne pourra pas nourrir le monde. C'est tout le contraire, car elle génère l'aridification des sols. Les connaissances sur le rôle de la biodiversité des sols vivants nous obligent à un tournant que nous devons prendre d'urgence. Aujourd'hui, nous n'y arrivons pas, car le lobby FNSEA impose sa loi, sans remettre en question les pratiques « hors sols », de « soins aux plantes », destructeurs des terres et de la biodiversité, et donc des ressources en eaux qui leur sont nécessaires. Si les exploitants comprenaient et respectaient le fonctionnement écologique de la nature, la production agricole serait moins impactante, et il ne faudrait pas tant légiférer pour limiter les dégâts d'une agriculture du passé.

Il y a trois lois fondamentales en écologie :

- 1. la loi de la diversité : on a besoin de la biodiversité dans un écosystème.*
- 2. la loi de l'interdépendance de toutes les espèces au sein d'un écosystème.*
- 3. la loi des ressources limitées : il y a une limite à la croissance et il y a une limite à la capacité de régénération de la nature. Et en volant cette capacité de régénération à toutes les autres espèces, nous réduisons l'interdépendance et la diversité.*

Aucune espèce ne peut survivre en dehors de ces trois lois fondamentales de l'écologie. Ce que nous recherchons ici est la survie de l'humanité face aux menaces que nous créons contre nous-mêmes. »





PROGRAMME RÉGIONAL D'ACTIONS NITRATES OCCITANIE > UN AVIS POUR LIMITER LA POLLUTION AUX NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE

Fin 2018 le projet d'arrêté du 6^{ème} programme d'actions visant à lutter contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole est soumis à la consultation du public avant sa signature. FNE Midi-Pyrénées, qui a contribué par ses propositions à la concertation régionale lors de la phase d'élaboration de ce projet, souligne les lacunes et le manque d'ambition du programme présenté : le nouveau programme d'action nitrates doit faire évoluer les pratiques, assolements et rotations des agriculteurs concernés pour un gain environnemental global sur la qualité de l'eau et sur l'ensemble des enjeux environnementaux et sanitaires identifiés : perte de biodiversité liée à l'eutrophisation des milieux aquatiques ; état dégradé des masses d'eau et des ressources en eau potable ; contribution aux gaz à effet de serre, à la destruction de la couche d'ozone et à la pollution de l'air ; acidification et érosion des sols. D'autant plus que sur les enjeux de réduction de la pression des nitrates et de limitation du transfert vers les milieux aquatiques, des mesures efficaces sont connues (CIPAN, couverts hivernaux, semis direct sous couvert végétal, limitation du travail du sol, évolution des assolements, associations de cultures, agriculture biologique, agroforesterie, zones enherbées et haies...) et des réseaux d'agriculteurs les pratiquent déjà ! Nous demandons le renforcement du projet présenté d'ici à son adoption. Ce 6^{ème} programme d'actions régional se doit d'être ambitieux, performant et conforme à l'esprit de la réglementation européenne (Directive nitrates de 1991).

ÉLÉMENTS DE LANGAGE SUR L'EAU > UN OUTIL POUR LES BÉNÉVOLES

Dans le cadre de l'amélioration du plaidoyer des APNE du bassin, il apparaissait nécessaire de travailler à l'élaboration d'éléments de langage pertinents, relatifs aux enjeux actuels sur lesquels les associations sont amenées à se positionner. Le but est d'obtenir, sur ces « enjeux complexes », un discours simple, clair et audible. Dix fiches ont été réalisées avec les bénévoles: gestion quantitative, projets de territoire, protocoles d'accord, Organismes Unique de Gestion Collective (OUGC), programme d'intervention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne – eau et santé: pollutions agricoles, pollutions domestiques, pollutions industrielles – cartographie des cours d'eau – milieux aquatiques et humides – eau et tourisme en montagne.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX VALLÉE DE LA GARONNE > EN PHASE DE CONSULTATION

Après 6 années de concertation, le projet de SAGE Vallée de la Garonne est entré en phase de consultation (2018-2019). Ce projet est constitué d'un état des lieux des enjeux autour du fleuve (qualité de l'eau, état des milieux, usages de l'eau, gouvernance ...) et d'orientations et règles pour la gestion de l'eau et du fleuve dans le but d'améliorer la situation. FNE Midi-Pyrénées, investie dès le départ avec son association membre Nature en Occitanie et la SEPANSO Gironde, poursuit son travail de propositions pour faire évoluer les documents d'orientation pour plus de préservation et restauration des milieux aquatiques et humides et une évolution des pratiques des acteurs économiques du territoire du fleuve.

LA POLLUTION LUMINEUSE



RENDEZ VOUS LA NUIT > PRÉSENTATION DES OUTILS

En 2018, l'exposition Rendez vous la nuit a été présentée sur deux grands évènements.

Tout d'abord au mois de mai, à Lourdes dans la vallée des Gaves, au festival «Nightscapades». L'association Chasseurs de Nuits, dirigée par le grand passionné de photo et d'astronomie Franck Séguin, est à l'origine de ce nouveau festival accueilli par le territoire de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé, dans les Pyrénées. S'il était consacré principalement à la photo, cet événement issu d'un concours international de photographie s'était enrichi d'illustrations, musique, peinture, street-art et littérature, grâce à la participation de nombreux artistes et conférenciers.

Enfin, l'exposition et nos outils liés à la pollution lumineuse ont été exposés aux rencontres du ciel et de l'espace à Paris sur le stand de DarkSkyLab, bureau d'études toulousain qui nous a apporté son aide sur ce sujet. Un événement d'une rare intensité qui propose 150 conférences, tables rondes, forums ou ateliers pour satisfaire la curiosité d'un large public,



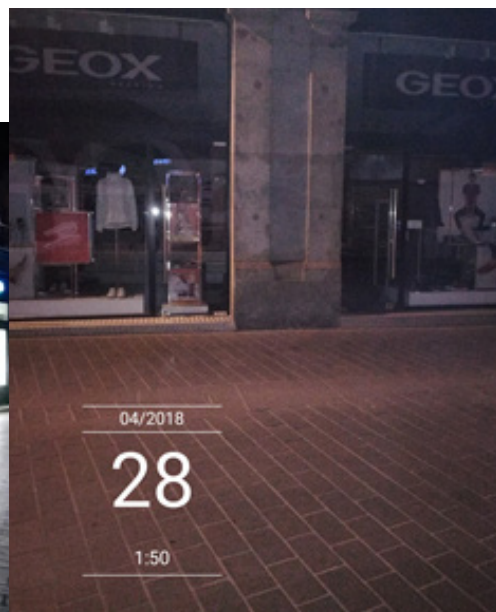
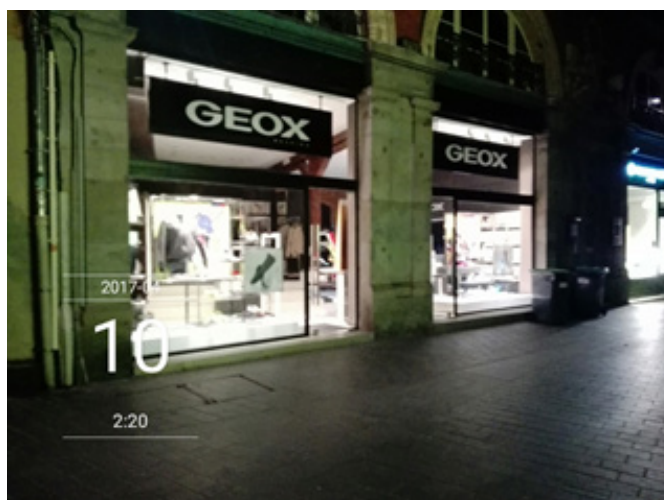
qui donne à découvrir la plus grande galerie marchande consacrée à l'astronomie, et valorise par des expositions, des présentations, la contribution des acteurs scientifiques et industriels dans le développement de nos connaissances.

LES AMBASSADEURS DE LA NUIT > VÉRIFICATION DES EXTINCTIONS DES ENSEIGNES LUMINEUSES

Les commerçants français sont tenus depuis l'arrêté du 25 janvier 2013 d'éteindre leurs enseignes et vitrines au plus tard entre 1h et 7h du matin mais ignorent souvent la loi. Cette année, nous avons ainsi fait le constat que pas moins de 92 vitrines restaient éclairées dans l'hyper centre toulousain. Une vaste opération d'information et de sensibilisation a donc été réalisée. Il en est ressorti que la quasi-totalité des commerçants ne connaissaient pas l'existence de cette loi.

Globalement, ce fut un grand succès ! Nous remercions les bénévoles et salariés de l'association de s'être mobilisés. Après leur avoir laissé le temps de faire les aménagements nécessaires, nous sommes allés vérifier les extinctions, et avons constaté qu'environ 1 magasin sur 3 a changé ses pratiques.

Cette opération est renouvelée sur les 37 communes de la métropole toulousaine, pour que chaque élu et commerçant de ce territoire soit informé pour respecter la loi, mais également sur tout le territoire Midi-Pyrénéen. En 2019, un vaste mouvement bénévole se met en place pour inciter tout un chacun à s'emparer de cette problématique et sensibiliser ses élus : les ambassadeurs de la nuit.



Commerce sensibilisé en hyper-centre toulousain : photo avant et après extinction.

©FNE Midi-Pyrénées

STANDS ET CONFÉRENCES



FESTIVAL ECAUSSYSTÈME >

OPÉRATION UN GOBELET POUR MA PLANÈTE

Trois jours de grand soleil, de bonne humeur, de musique et aussi de travail pour l'équipe salariée et bénévole de FNE Midi-Pyrénées. Nous pouvons distinguer deux temps dans cet événement.

Notre présence dans le village associatif en plein cœur de Gignac et les soirées sur le site des concerts pour faire appel à la générosité des festivaliers.

La thématique de l'année 2018 était l'alimentation. Pour les festivals et notamment Ecaussystème, nous avons imaginé un stand autour de l'alimentation, pédagogique et engageant. Nous invitons les visiteurs à tourner la roue du stand pour ensuite prendre un engagement lié à une meilleure alimentation, répondre à une question ou goûter les insectes préparés par notre partenaire de l'été Micronutris, première ferme d'insectes bios en Europe, située à Saint Orens de Gameville.

Nous avons rencontré des personnes motivées avec énormément de choses à partager et à nous faire remonter. Ces échanges ont été très riches.

Le soir, l'ambiance était tout autre. Notre mission n'était pas de sensibiliser à l'alimentation ou encore à l'environnement en général mais de lever des fonds pour les trois associations présentes : Surfrider, P-Wac et nous. Nous proposons aux festivaliers de nous laisser leur gobelet et de nous faire ainsi don de la consigne qu'ils avaient donné. C'est plus de 4500 gobelets qui ont été récoltés, l'association Ecaussystème a ainsi pu reverser 1500€ à chacune des associations mobilisées.



Les bénévoles et salariés mobilisés pour l'opération « un gobelet pour ma planète » au festival Ecaussystème. ©FNE Midi-Pyrénées



ANTOINE GAILLARD

Bénévole de FNE Midi-Pyrénées

« Participer à cette action de FNE MP à Ecaussystème, c'est autant du plaisir que de l'engagement ! C'est l'occasion de faire connaître l'association à un public jeune dans un cadre convivial et de récolter efficacement des ressources pour la fédération, tout en s'amusant. A renouveler ! »



STAND SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE >

SENSIBILISATION AUX RESTAURANTS UNIVERSITAIRES TOULOUSAINS

Pour la deuxième année consécutive, nous avons animé des stands dans les différents restaurants universitaires de Toulouse. Comme l'année précédente, la thématique était la réduction du gaspillage alimentaire. Appuyée par une solide présence bénévole, l'équipe est allée à la rencontre des étudiants qui, pour notre plus grand plaisir, étaient plus que mobilisés et conscients des enjeux liés à

l'alimentation et aux déchets. Sur les quatre animations, ce sont presque 1500 étudiants qui ont été sensibilisés et qui se sont engagés dans la réduction des déchets alimentaires. Faire les courses le ventre plein, manger moins de viande et ne pas se laisser tenter par les sirènes des offres promotionnelles restent les engagements de prédilection !



Des centaines d'événements :

- sorties nature,
- randonnées nocturnes,
- soirées contes,
- extinctions de monuments
- extinctions de l'éclairage public,
- observations des étoiles,
- conférences / débats...

Pour sensibiliser :

- à la pollution lumineuse,
- à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé,
- et aux économies d'énergie.

LE JOUR DE LA NUIT >

CONFÉRENCE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

Dans le cadre de la journée nationale « Le jour de la nuit », FNE Midi-Pyrénées et Nature en Occitanie ont proposé de venir découvrir, ou redécouvrir, les grands enjeux de la pollution lumineuse au cours d'une conférence. Animée par Emilie Marsaud, chargée de mission à FNE Midi-Pyrénées, et Thomas Buzzi, naturaliste et astronome bénévole à Nature en Occitanie, cette conférence a permis au public de comprendre les actions menées par les associations en France et surtout en Occitanie, berceau de l'étude de la pollution lumineuse. Les impacts sur la santé, la faune, la flore, l'énergie ou encore l'astronomie ont été abordés. Nous avons également fait découvrir notre exposition réalisée en partenariat avec le bureau d'études DarkSkyLab spécialisé dans l'expertise scientifique de la pollution lumineuse et de ses impacts sur les écosystèmes.



LA POLLUTION LUMINEUSE

Conférence

LE 13 OCTOBRE 2018
DE 10H30 À 12H30
2 RUE DE VALENCIENNES 31000 TOULOUSE

**A l'occasion de la journée nationale
« LE JOUR DE LA NUIT »
FNE Midi-Pyrénées et Nature en Occitanie
vous proposent de venir vous informer sur
les grands enjeux de la pollution lumineuse
et ses impacts.**

Intervenants

Emilie Marsaud, chargée de mission à FNE Midi-Pyrénées
Thomas Buzzi, naturaliste et astronome bénévole à Nature en Occitanie

CONFÉRENCES > DE NOMBREUSES SOLICITATIONS EN 2018

Nous avons été sollicités à plusieurs reprises cette année pour animer des ciné-débats et des conférences sur différentes thématiques environnementales. Ainsi, nous avons pu intervenir devant un parterre de plus de 300 enfants et 30 personnes âgées sur le thème de l'eau, devant une cinquantaine de participants au

Comité d'Établissement (CE) d'Airbus, en ateliers devant des directeurs de Mutuelles. La diversité des publics rencontrés a été renforcée par la table ronde organisée avec le Syndicat des Pharmaciens d'Occitanie, sur le thème « médicaments et environnement ». Des échanges riches sont venus nourrir les esprits des participants.



Défendre

RESPECTER LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	38
PROJET DE TERRITOIRE	40
NOS ACTIONS À TRAVERS LA PRESSE	41

RESPECTER LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



L'année 2018 a été marquée par une progression du nombre d'actions engagées devant les juridictions judiciaires et administratives pour faire respecter le droit de l'environnement sur le territoire midi pyrénéen. Illustration avec 3 dossiers emblématiques.

ESPÈCES PROTÉGÉES ET AMÉNAGEMENTS COMMERCIAUX > UNE JURISPRUDENCE BIEN ÉTABLIE



Les juges administratifs annulent désormais régulièrement les autorisations de destruction d'espèces protégées délivrées pour permettre les travaux de zones commerciales. Considérant que ces aménagements ne sont pas « d'intérêt public majeur », le Conseil d'Etat confirme ainsi la suspension des travaux du centre commercial « Val Tolosa » (31) et le tribunal administratif de Pau vient annuler un arrêté autorisant une zone commerciale à Capvern (65).

JUTTA DUMAS

porte-parole du Collectif
Non à Val Tolosa

« C'est la ^{seule} décision en défaveur de Val Tolosa dont la décision du Conseil d'Etat qui confirme l'absence d'un intérêt public majeur à la réalisation du projet ! 2 permis de construire annulés, 3 arrêtés préfectoraux annulés, l'implantation d'un complexe cinématographique refusée, une plainte pour destruction d'espèces protégées: le verdict est sévère et sans appel.... »

**75 NOUVELLES ACTIONS
JURIDIQUES ENGAGÉES
DURANT L'ANNÉE 2018**

STOCKAGE ILLÉGAL DE DÉCHETS > LES SOURCES D'UN COURS D'EAU DANS LE SIDOBRE (81) MENACÉES

FNE Midi-Pyrénées et sa fédération nationale (FNE) obtiennent l'arrêt d'un stockage illégal de déchets dans le Sidobre (81) par un jugement du tribunal correctionnel de Castres du 6 novembre 2018. Un exploitant de déchets peu scrupuleux, stockant des milliers de tonnes de déchets du BTP, plastique, ferrailles (etc.) sur les sources du ruisseau de La Boulomié à Burlats (81) devra payer 3000 euros d'amende, et est interdit d'exercer une activité professionnelle en lien avec les carrières et les déchets. Nos associations se félicitent de cette décision qui, bien que ne réparant pas l'atteinte à l'environnement, devrait permettre sa cessation et la protection du cours d'eau à proximité.



PESTICIDES DANS LES MILIEUX AQUATIQUES >

LE DROIT COMME MOYEN DE LUTTE

En France, la consommation de pesticides ne cesse d'augmenter alors qu'il est avéré qu'ils sont responsables de pollutions et représentent un danger pour la santé.

Notre fédération s'est ainsi opposée à 5 arrêtés réglementant l'usage des pesticides le long des points d'eau. Nous avons soulevé la violation du principe de non régression du droit de l'environnement, issu de la loi « biodiversité » du 8 août 2016.

L'été 2018, nous avons saisi le juge administratif sur une dérogation permettant à la commune d'Ossun (65) d'alimenter les habitants avec une eau potable présentant des teneurs non-conformes en pesticides.



0,5
µg/L

**NORME RELATIVE À LA SOMME
DES PESTICIDES ADMISSIBLES
DANS L'EAU POTABLE
RÉGULIÈREMENT DÉPASSÉE À
OSSUN DEPUIS 2014**



PROJET DE TERRITOIRE



LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU > LES ASSOCIATIONS AGISSENT SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE

La gestion quantitative de l'eau est un enjeu important sur notre territoire, qui fait face à des conflits d'usage pour la ressource qui vont s'accroître avec le changement climatique. Après le drame et les tensions cristallisées sur le projet de barrage de Sivens (81), des démarches « projets de territoire » ont été instaurées afin de restaurer le dialogue entre parties prenantes sur les bassins versants dits en déséquilibre quantitatif. Cet outil de concertation territoriale provient de l'instruction gouvernementale du 4 juin 2015 relative au financement par les agences de l'eau des retenues de substitution qui dorénavant doivent s'inscrire dans un projet de territoire pour bénéficier de ces aides. Ces démarches ont pour objectif de définir une gestion équilibrée de la ressource en eau, sans détériorer la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques, via l'élaboration d'un plan d'actions, le fruit d'une concertation associant tous les acteurs du territoire. Le bassin Adour Garonne est particulièrement concerné par cette instruction au regard de la doctrine de bassin pour rétablir l'équilibre quantitatif validée en 2017. Ainsi depuis quelques années l'accent est mis sur l'accompagnement des bénévoles APNE impliqués dans ces démarches projets de territoire.

Cette année, par exemple, une journée d'échanges a été proposée aux associatifs impliqués dans ces concertations afin de faire un point sur l'avancement des projets de territoire auxquels ils participent, partager les expériences de chacun, identifier les difficultés rencontrées et les stratégies mises en place et travailler sur des éléments de positionnement.

Par ailleurs, une mission d'expertise nationale a évalué ces démarches et fait des recommandations pour améliorer le dispositif. Notre fédération nationale était membre de la cellule d'expertise et les associations du bassin impliquées dans ces démarches ont été rencontrées dans ce cadre. Suite à la sortie du rapport de la mission d'expertise (rapport Bisch) fin septembre 2018, une demi-journée a été organisée par FNE Midi-Pyrénées pour un regard-croisé sur le sujet.

FRANÇOISE BLANDEL

Administratrice à FNE Midi-Pyrénées et membre du collectif testeur

« Le projet de territoire pour le bassin versant du Tescou, débuté en mars 2017, demande une forte implication de la part de nos associations (comité de pilotage, groupes de travail, commissions thématiques, réunions internes pour préparer nos propositions et interventions, échanges avec votre fédération et avec des acteurs institutionnels ...) : nous sommes 8 représentants d'associations membres de FNE Midi-Pyrénées à y participer ! Nous pensons faire avancer le processus en étant force de propositions et de co-construction mais le bras de fer est constant et nous restons très vigilants. »



11 ASSOCIATIONS DU MOUVEMENT PARTICIPENT À 5 PROJETS DE TERRITOIRE SUR LE BASSIN EN 2018



NOS ACTIONS A TRAVERS LA PRESSE



CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE > OSSUN NE RESPECTE PAS LES TAUX DE PESTICIDES

FNE Midi-Pyrénées et FNE Hautes-Pyrénées informent le grand public de la situation dans la presse régionale (Vidéo de la présidente de notre fédération départementale).

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/hautes-pyrenees/tarbes/pyrenees-ossun-eau-du-robinet-est-polluee-aux-pesticides-1520246.html>

+100

ARTICLES DE PRESSE ONT
REPRIS LES ACTIONS MENÉES
PAR NOTRE FÉDÉRATION

LE JOUR DE LA NUIT > CONFÉRENCE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT (31)

Entretien avec la dépêche du midi d'Emilie Marsaud en prévision de la conférence organisée par notre association sur les nuisances lumineuses le 13 octobre.

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/12/2886888-pollution-lumineuse-la-mettre-en-veilleuse.html>



Photo prise depuis le pic du Midi de la pollution lumineuse de l'agglomération toulousaine / AFP



LE TARN & GARONNE SE MOBILISE > L'ÉLEVAGE DE PORCS DE SEPTFONDS FAIT DÉBAT

Retour sur les raisons de notre opposition et de celles des associations Tarn-et-garonnaises (FNE Tarn-et-Garonne, COSALDE et Confédération paysanne 82) contre ce projet d'élevage de 6500 porcs.

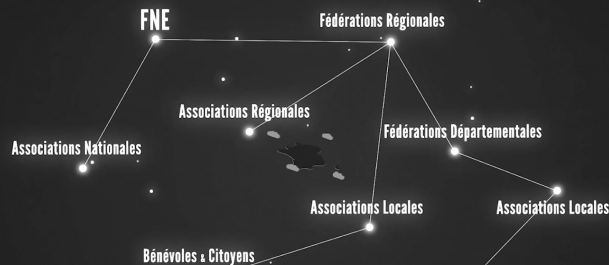
<https://www.ladepeche.fr/article/2018/06/14/2817867-l-elevage-de-porcs-de-septfonds-fait-debat.html>



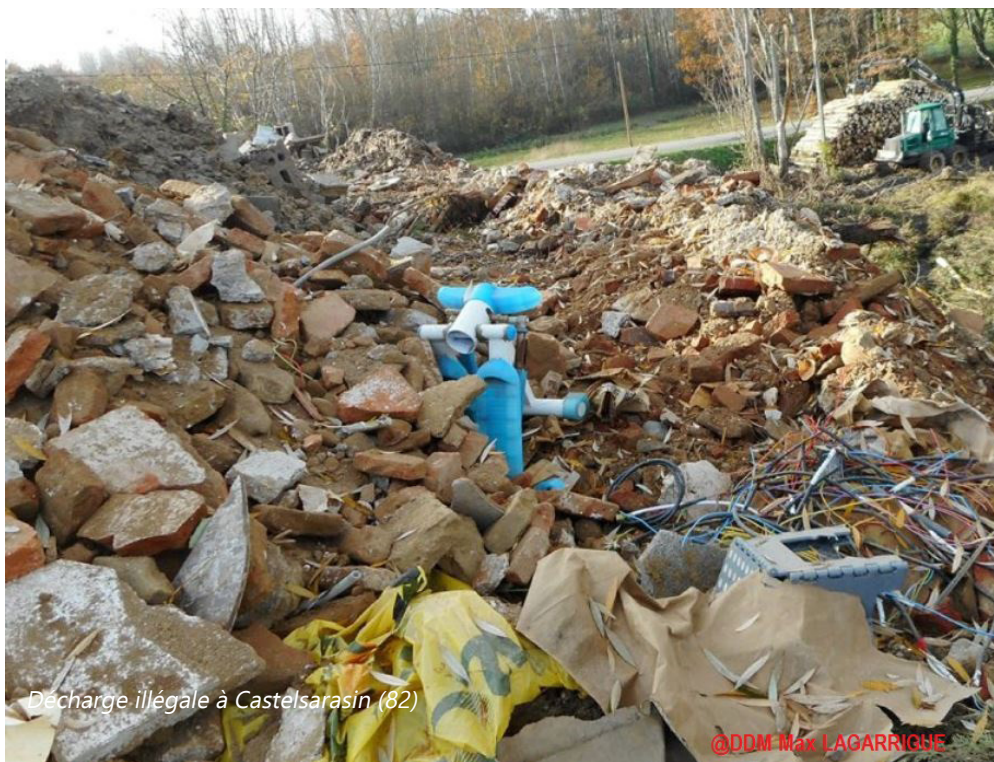
Mobiliser

LE LIEN FÉDÉRAL	44
LA VIE ASSOCIATIVE	46
L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	48
LA COMMUNICATION	49

LE LIEN FÉDÉRAL



ÉVEIL JURIDIQUE AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT > AVEC NATURE EN OCCITANIE (NEO)



Décharge illégale à Castelsarasin (82)

@DDM Max LAGARRIGUE

Les bénévoles de nos associations sont demandeurs de temps de formation pour connaître le droit environnemental. A la demande de Nature En Occitanie, nous avons animé une formation le 30 octobre sur les notions juridiques en matière d'atteintes environnementales (quels textes, quelles personnes contacter, etc.). Nous avons également pu aborder les modalités de participation des citoyens et associations de protection de la nature et de l'environnement lors du processus décisionnel.

ABCDE > SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

L'association ABCDE basée à Bessière (31) a sollicité l'appui de FNE Midi-Pyrénées pour relancer leur vie associative, leur visibilité et réfléchir ensemble sur des actions pouvant être mises en place. Ces réflexions ont abouti à la présence de l'association au forum des associations avec le stand interactif de FNE Midi-Pyrénées sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, leur permettant à la fois d'interpeler les citoyens, et de démontrer leur capacité à agir. Par la suite, il a été convenu qu'avec le soutien de FNE et FNE Midi-Pyrénées, ABCDE allait mettre en place en 2019 une campagne de mesures de la qualité de l'air sur la commune. A l'issue de ces mesures réalisées avec les capteurs homologués mis à disposition par FNE, une analyse des résultats sera réalisée, et au besoin une communication spécifique sera lancée. Cet exemple de travail fédéral réalisé avec cette association membre fait sens au sein du mouvement FNE. Nous espérons pouvoir dupliquer ce type de partenariats dans les années à venir avec d'autres associations.



NOUVELLES ASSOCIATIONS

MEMBRES >

4 STRUCTURES REJOignent NOTRE MOUVEMENT

4 NOUVELLES ASSOCIATIONS MEMBRES EN 2018

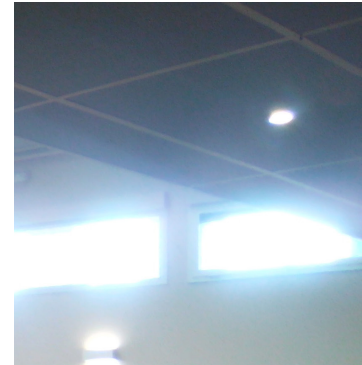
Nous aimons à penser que le professionnalisme, le dynamisme et la notoriété en hausse de FNE Midi-Pyrénées n'y est pas pour rien dans la sollicitation croissante des associations pour adhérer à notre fédération. Ainsi, Les fous du Bois (31), Association pour la Défense de l'Environnement du Bassin et de ses

alentours (ADEBA 12), Bien vivre à Montaignut (encore en attente), Cazals Environnement (09), ont demandé à adhérer à FNE Midi-Pyrénées. Nous nous félicitons de cette nouvelle dynamique, et souhaitons la bienvenue aux nouvelles associations membres.

ÉTAT DES LIEUX DE L'ENVIRONNEMENT EN ARIÈGE > JOURNÉE DÉDIÉE À LABASTIDE DE SÉROU

Les associations de protection de la nature Ariégeoises ont proposé à toutes les associations ou collectifs, qui en Ariège sont impliqués dans la défense de l'environnement, une journée de rencontre constructive et festive. L'objectif était de faire un état des lieux de l'environnement sur le département via une conférence de presse, d'échanger sur les enjeux et actions de chacun et d'informer la population via un forum associatif.

Dans le cadre de cet événement, FNE Midi-Pyrénées a tenu un stand sur la thématique de l'eau (eau et montagne, jardiner au naturel). Ce fut également l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les associations de protection de l'environnement ariégeoises dans un contexte tendu de manifestation anti-ours, pro-chasse et pesticides à l'extérieur du bâtiment.



Elanion blanc ©Jacques Perino



CONSULTATION DU PUBLIC > UNE PARTICIPATION CONSTANTE DE NOS ASSOCIATIONS

La participation aux consultations du public est une constante auprès du mouvement FNE. Cette année encore et avec nos fédérations et associations membres, nous avons pu participer à plus de 15 enquêtes publiques et consultations sur tout le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées sur diverses thématiques : réintroduction d'ourses dans les Pyrénées, gestion des déchets, élevage intensif, parc photovoltaïque, parc éolien, entrepôt logistique et bien d'autres.



PORTRAITS DE BÉNÉVOLES >

VALORISER CEUX QUI NOUS AIDENT AU QUOTIDIEN

Depuis quelques années nous vous proposons régulièrement de découvrir quelques figures mythiques de FNE Midi-Pyrénées dans les différentes lettres d'info. Grâce à Clémence Cabrol, qui a réalisé une mission de service civique en 2018, ce n'est pas moins d'une vingtaine de portraits qui ont été réalisés. Ainsi bénévoles de la première heure, ou plus ponctuels, partenaires, vous découvrirez dans les mois à venir celles et ceux qui contribuent à la réussite des actions portées par FNE Midi-Pyrénées.

PORTRAIT DE HENRI DELRIEU

Henri est un retraité de la fonction publique qui milite pour des causes humanitaires, sociales et environnementales. Il se bat notamment pour la préservation des espèces issues du monde aquatique. Depuis toujours, il est convaincu « qu'on ne naît pas environnementaliste, qu'on le devient ». Henri a vécu au cœur de la campagne ariégeoise. Entouré d'immenses espaces naturels qui renferment une grande diversité d'espèces, il a appris à percevoir la nature comme un « terrain de découverte, de jeux ». Le fait d'apercevoir, au sein de ce havre de paix, des montagnes de déchets toxiques polluer les cours d'eau le pousse à intervenir en faveur de la biodiversité pour mieux la protéger. Au sein de sa région natale, Henri a été témoin de la transformation de certains coins de nature en champs de maïs. Il a très vite compris que l'usage de pesticides et les déversements de liquides toxiques dans les rivières ont eu un impact nocif pour l'environnement ainsi que pour la santé des différentes espèces. De ce fait, il a tiré la sonnette d'alarme concernant la dégradation de la qualité de l'eau après avoir été confronté à des propagations de maladies foudroyantes. Cet ancien agent du conseil départemental d'Ariège décide donc de fonder l'association le Chabot, un collectif, entièrement bénévole, qui préserve les rivières ariégeoises de toutes formes de pollutions. En effet, ce pêcheur invétéré certifie que « le moindre impact sur l'environnement est visible ». De plus, sa grande fascination pour « la richesse de la faune et de la flore aussi bien aquatique que terrestre » lui « donne envie de la défendre. » [...]



LE PROJET D'INITIATIVES DES TERRITOIRES EN TRANSITION (PITT) >

UN PROJET POUR INITIER LA TRANSITION

Le projet d'initiatives des territoires en transition (PITT) s'est poursuivi en 2018, avec la participation de 7 associations partenaires, dont FNE Midi-Pyrénées, porté par le Graine Occitanie. Nous avons ainsi pu contribuer à l'organisation de la journée régionale qui s'est tenue à l'Hôtel de Région en mai dernier. Georges Winter, Lounis Journé et Marie-Laure Cambus ont ainsi participé et animés des ateliers auprès des participants. Ce fut l'occasion de transmettre les connaissances acquises lors des réunions de travail réalisées en amont, et ainsi de contribuer à diffuser les leviers d'actions pour initier des transitions issues de la psychologie sociale.

ALTERNATIBA >

L'ÉCOLOGIE MAIS PAS QUE !

A l'occasion des derniers rayons de soleil estivaux, nous avons participé au Ramonvillage des alternatives à Ramonville. Organisé par le collectif Alternatiba Toulouse, ce lieu réunissait les associations et les citoyens soucieux d'un monde plus juste et écologiquement responsable.

Dernier stand de l'été, nous avons invité les badauds à s'engager pour une meilleure alimentation. 16 engagements étaient proposés, répartis en 4 grands thèmes : la santé, la préservation de la biodiversité, les déchets et le volet social de l'alimentation.

PARTENARIAT AVEC LA CROIX ROUGE >

UN PROJET DE SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



MATIN

10h : Au choix...

ATELIER 1 : CUISINE ANTI GASPI
confection du buffet du déjeuner

ATELIER 2 : FABRICATION
produits cosmétiques naturels

ATELIER 3 : FABRICATION
produits d'entretiens naturels

12h-13h30 : dégustation, vélo smoothies,
mur des engagements anti gaspi, échanges

APRÈS-MIDI

13h30 : Au choix...

ATELIER 1 : CUISINE ANTI GASPI
confection du goûter de clôture

ATELIER 2 : FABRICATION
produits cosmétiques naturels

ATELIER 3 : FABRICATION
produits d'entretiens naturels

15h30- 16h : goûter de clôture

Amenez vos contenants (pots, bouteilles...) en verre !

DETAILS ORGANISATION

3 ateliers au choix sont proposés par 1/2 journée,
les participants doivent en choisir un et s'inscrire
au préalable

Le 13 Octobre 2018
A l'unité locale de Villefranche de
Lauragais

Cette animation est
réalisée avec le
soutien de :



Cette animation est
réalisée en
partenariat avec :



CONTACT : Léonie WOLCK 05.34.31.97.86 ou l.bouche@fne-midipyrenees.fr

La Croix Rouge de la Haute-Garonne a été partenaire de FNE Midi-Pyrénées à travers un projet de sensibilisation de leurs bénéficiaires et des bénévoles à la réduction du gaspillage alimentaire, et plus largement au zéro déchet. Ainsi les unités locales ont été contactées, afin d'organiser ensemble des ateliers de fabrication et des ateliers de cuisines à destination de leurs bénéficiaires, et des formations à destinations de leurs bénévoles. Si sur le principe les Présidents et Présidentes d'unités locales étaient séduits par le projet, dans les faits, les urgences auxquelles ont dû faire face les bénévoles des unités locales, notamment les actions de solidarité lors des inondations, ont limité le déploiement de ces ateliers et formations sur le terrain. L'unité locale de Villefranche de Lauragais a saisi la balle au bond et a organisé une journée dédiée durant laquelle bénévoles et bénéficiaires ont pu participer à des ateliers animés tant par l'association Zéro Waste Toulouse que FNE Midi-Pyrénées. Tous en sont repartis ravis, avec des recettes glanées au fil des discussions : astuces de masques hydratants au jaune d'oeuf, conseils de fabrication du caramel ou encore recettes de produits laves vitres, cette journée conviviale a été une vraie réussite !

MON PROJET POUR LA PLANÈTE >

SOUTENEZ LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

En 2018, FNE Midi-Pyrénées a lancé le projet #Rendezvouslanuit pour préserver notre environnement nocturne de la pollution lumineuse. Ce projet a été présenté au ministère de la Transition écologique et solidaire sur la plateforme « un projet pour ma planète » et soumis à un vote citoyen ! Malgré le très grand soutien que nous avons eu, nous sommes arrivés 3^{ème} projet régional dans la catégorie énergie et n'avons pas été retenu.

AMBASSADEURS DE LA NUIT >

UNE DYNAMIQUE BÉNÉVOLE TERRITORIALE

Les citoyens sont, selon nous, le public clé du projet Rendez vous la nuit sur la pollution lumineuse. Notre volonté est de créer via nos bénévoles, les « ambassadeurs de la nuit », une dynamique collective pour s'emparer du sujet et communiquer à une échelle très locale. Pour cela, FNE Midi-Pyrénées organise des formations gratuites sur la démarche et propose un kit aux personnes souhaitant réaliser une veille de la pollution lumineuse sur leur commune: des éléments de langage, un flyer, un livret d'accompagnement et des fiches terrain.

Nous avons souhaité que les bénévoles engagés puissent s'identifier entre eux via un badge. Chaque ambassadeur le possèdera et fera ainsi partie du groupe d'engagés. Aujourd'hui, ce sont plus de 300 commerces identifiés en Midi-Pyrénées comme ne respectant pas la loi les obligeant à éteindre leurs enseignes entre 1h et 7h du matin en Haute-Garonne, dans le Gers et dans les Hautes-Pyrénées.



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE > PLUS QUE JAMAIS DANS NOTRE ACTUALITÉ !

Une part importante de l'activité de FNE Midi-Pyrénées est toujours consacrée à l'éducation et à la sensibilisation aux problèmes environnementaux... et à leurs possibles solutions.

Nos expositions, nos outils pédagogiques, nos formations contribuent à l'évolution des comportements pour rendre la planète plus habitable, pour réduire le gaspillage de ses ressources, apprendre à mieux les partager, avec plus d'équité et de solidarité. Plus facile à dire qu'à faire ! Pourtant les salariés et les bénévoles mettent toute leur énergie et leurs

idées au service de cette cause, si déterminante pour l'avenir de l'humanité.

Quelques exemples d'actions et de réalisations en 2018 :

- L'exposition « Rendez vous la nuit » qui nous éclaire sur les effets de la pollution lumineuse, accompagnée par l'action des « Ambassadeurs de la nuit » auprès des commerçants des centres urbains, afin qu'ils éteignent leurs éclairages en cœur de nuit, en conformité avec la réglementation.

- « Les bonnes pratiques », vidéos riches d'informations, présentent des réalisations novatrices, pour vivre en meilleure intelligence avec notre environnement. Ces documents vidéos, originaux et attrayants, sont désormais visibles sur notre chaîne Youtube ; l'abonnement est conseillé: il suffit d'un clic de souris.

- « Les balades virtuelles », à la découverte de la nature en Occitanie, témoignent de l'activité des associations qui composent le paysage de notre fédération.

- Les temps de formation, dont la journée « Eau et Changement Climatique », en décembre. Les lettres d'information des différents réseaux, auxquelles il est profitable de s'abonner.

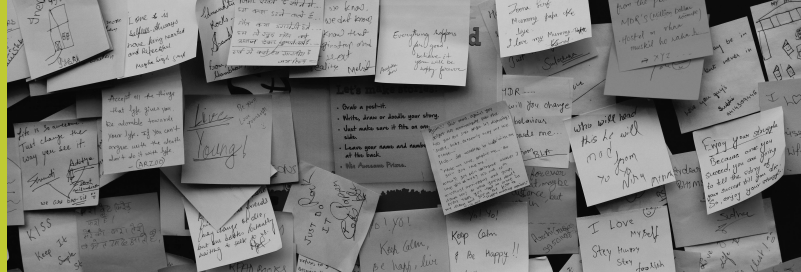
- La refonte de notre site internet : une version très conviviale, désormais aussi accessible sur les Smartphones et tablettes, rend la navigation plus aisée... et captivante. Cet outil de communication contribue à notre visibilité et à la diffusion de nos outils d'éducation et de sensibilisation pour un développement plus durable.

Les contenus informatifs sont, certes, essentiels. Mais la forme joue, bien souvent, un rôle déterminant dans leur transmission, pour activer les prises de conscience et valoriser les bénéfices sociaux des changements de comportement. Le recours aux méthodes actives, la participation des publics et la possibilité d'initiative dans les actions entreprises, constituent des situations favorables pour motiver la décision personnelle de s'engager dans le changement.



Stand à la fête des confluences

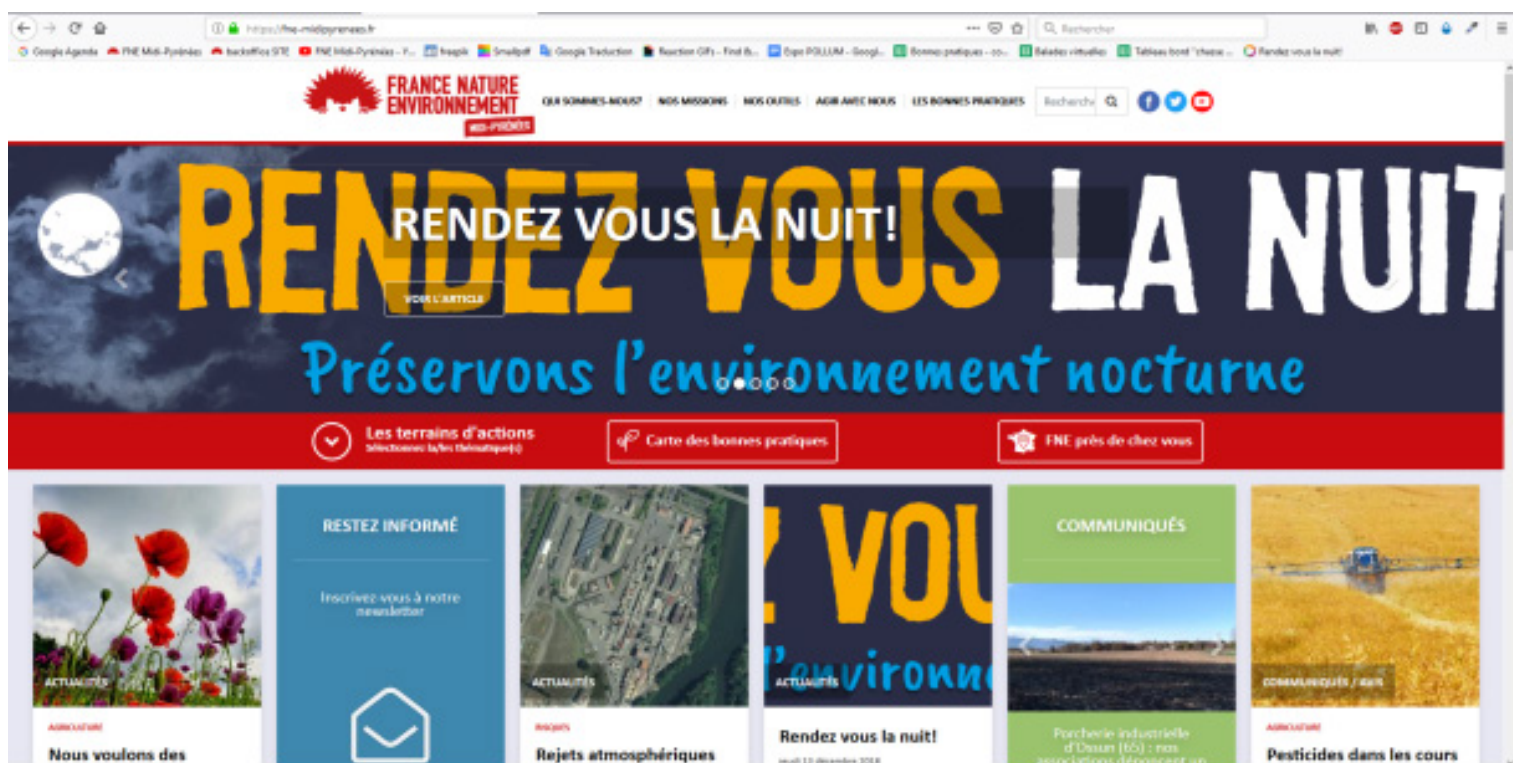
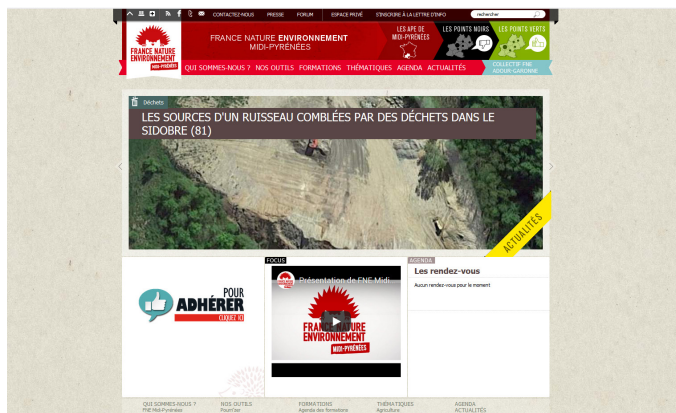
LA COMMUNICATION



NOUVEAU SITE WEB > UNE NOUVELLE VITRINE POUR L'ASSOCIATION

FNE Midi-Pyrénées s'est offert un coup de jeune et de beauté en changeant de site internet. FNE Provence Alpes Côte d'Azur nous a proposé un très joli site, maniable et fluide en échange de support de formation sur le gaspillage alimentaire. Nous garantissons qu'il n'y a aucune perte d'informations liées à ce changement, seule l'organisation et l'interface ont changé.

Nous vous invitons à le consulter si vous ne le connaissez pas déjà : www.fne-midipyrenees.fr



RÉSEAUX SOCIAUX > OUTILS D'ALERTE ET DE DIFFUSION

Nous confirmons chaque année notre présence sur les réseaux sociaux et cette année n'a pas fait exception. Nous nous attachons à tenir informées les personnes qui nous suivent sur ces plateformes avec les informations du mouvement et de nos partenaires.

Nous avons testé cette année une approche filée d'une thématique ; à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons réalisé un calendrier de « l'Après ». Ce calendrier se voulait être un panel de bonnes pratiques (ou bonnes résolutions) à prendre au quotidien dans les derniers jours de 2018. Ce test a été concluant et nous souhaitons recommencer ce type d'opération à l'avenir.



907 FOLLOWERS SUR TWITTER

2200 LIKES SUR FACEBOOK

LA CHAÎNE YOUTUBE >

UN AUDIMAT AU DELÀ DE NOS ESPÉRANCES !



QUELQUES VIDÉOS DE L'ANNÉE	VUES
(vidéo la plus vue) Des palettes pour se construire un toit, avec Sofrinnov	226 435
Rendez vous la nuit !! stop à la pollution lumineuse	587
Une nouvelle vie pour l'électroménager avec ENVIE	244
Recyclons nos mégots de cigarette avec MEGO'	407
Une épicerie pas comme les autres avec Ceci&Cela	45



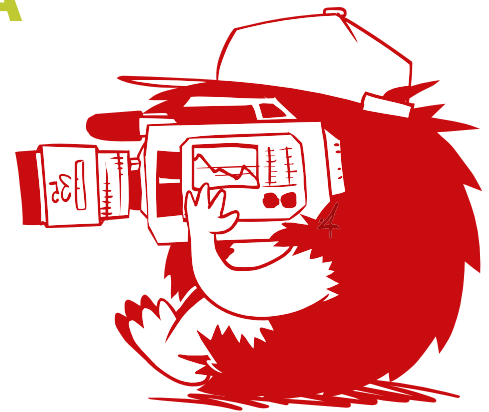
Notre chaîne Youtube a de nouveau rencontré en 2018 un franc succès grâce entre autre aux vidéos de bonnes pratiques de nos partenaires que nous avons valorisés. Nous avons réalisé cette année 11 nouvelles vidéos dont l'une où les 200.000 vues ont été dépassées !! Nous avons également publié des vidéos d'appel à dons, ou pour expliquer certains de nos projets comme par exemple «rendez vous la nuit». N'hésitez pas à aller les visionner, à les partager, à les liker et aussi, à vous abonner à notre chaîne ! Voici les résultats en Mars 2019 !

1027 ABONNÉS

127 VIDÉOS PUBLIÉES DEPUIS LA CRÉATION DE LA CHAÎNE

1457 PARTAGES DE VIDÉOS

235 000 VUES TOTALES



A screenshot of the YouTube channel page for 'FNE Midi-Pyrénées'. The page shows the channel name, subscriber count (1 027 abonnés), and navigation tabs (ACCUEIL, VIDÉOS, PLAYLISTS, CHAÎNES, DISCUSSION, À PROPOS). The main video player displays 'Rendez vous la nuit !!! Stop à la pollution lumineuse' with 587 views. Below the player are sections for 'Vidéos mises en ligne' and 'Vidéos populaires'. The 'Vidéos mises en ligne' section features a grid of video thumbnails with titles like 'UNE EPICERIE PAS COMME LES AUTRES - CECI&CELA', 'LE RETOUR DE LA CONSTRUCTION EN PAILLE !', 'RECYCLONS NOS MEGOTS DE CIGARETTES !', 'EXTINCTION DES FEUX A BRAX - STOP A LA', and 'Une nouvelle vie pour l'électroménager avec ENVIE'. The 'Vidéos populaires' section features 'Construire des logements en palettes avec Sofrinnov'.

NOTRE CATALOGUE DES OUTILS PÉDAGOGIQUES >

UN PANNEL DES OUTILS À ACHETER OU A LOUER

TARIFS LOCATION

Expositions : 100€/semaine.

Jeux de l'oie géants : 50€/semaine.

Mur des engagements : 50€/semaine.

Pack débat (Jeu du tribunal du gaspillage alimentaire + photo-langage) : 50€/semaine.

Jeux de plateau (« quand je mange, j'agis sur mon environnement » et du hérisson) : 19,90€.

Stand écophyto ou gaspillage alimentaire : nous consulter.

TARIFS VENTE

Petit jeux de plateau : 15€.

Jeux de plateau 1mx1m : 15€.

pour toute autre demande : nous consulter.

Contact : Léonie Wolck – l.bouche@fne-midipyrenees.fr // 05.34.31.97.86





Nos finances

BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2018



JÉRÔME CALAS

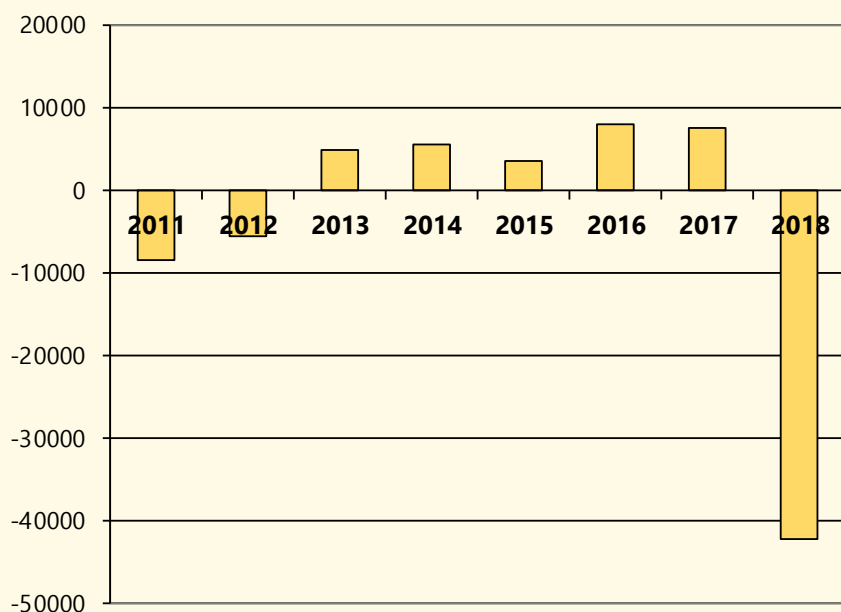
Trésorier à FNE Midi-Pyrénées

« Un très mauvais résultat 2018, sans rapport avec l'énergie dépensée, nous a amené à une situation très délicate en fin d'année, se répercutant en début d'année 2019. La situation n'est cependant pas désespérée et l'analyse de ses causes doit au contraire nous contraindre à un rebond salutaire. »



C'est pourquoi, en 2019 nous avons décidé de solliciter l'Etat et la Région afin d'obtenir une aide spécifique à nos missions de base (formation citoyenne, animation de réseau, coordination des actions associatives) nous permettant de continuer à remplir notre rôle fédéral sans être pénalisés financièrement.

EVOLUTION DES RÉSULTATS



dans l'objectif de diversification de nos recettes. Elles répondent par ailleurs à une volonté sociale des entreprises ou autres structures de s'engager dans le développement durable.

DES SUBVENTIONS PUBLIQUES EN BAISSÉ SENSIBLE

Après 5 ans de résultats positifs, la fédération a connu une année 2018 très difficile avec un déficit très important de 42500 €. Ce résultat est la conjonction de plusieurs facteurs négatifs.

En premier lieu, la réduction des financements publics, notamment les subventions de l'Etat, pèse lourdement sur ces résultats. Ces réductions de financement public se poursuivent et s'accroissent d'année en année. Nous avons notamment dû faire face à la baisse non annoncée de la subvention DREAL au titre de l'éducation à l'environnement et au développement durable. C'est désormais l'unique ligne budgétaire sur laquelle nous émargeons sachant en outre qu'elle est appelée à disparaître dans les prochaines années. Il est bon de savoir que les autres directions et services de la DREAL sollicitent notre présence dans les diverses commissions ou autres, mais bien entendu sans budget associé. Les aides des autres principaux financeurs (Région Occitanie, Agence de l'eau Adour-Garonne) sont restées stables.

Par ailleurs, une part de plus en plus importante des divers fonds publics est fléchée sur des appels à projets plutôt que des subventions récurrentes. Or, bien que nous répondions régulièrement à ces appels, notre fédération n'est pas très adaptée à ce type de fonctionnement. En effet, notre spécificité de « tête et animateur de réseau » qui est notre raison d'être en tant que fédération régionale nous prend beaucoup de notre temps et de notre énergie, ce qui nous handicape dans le montage de dossiers en réponse à ces appels à projets par rapport à d'autres structures qui peuvent s'y consacrer.

UNE DIVERSIFICATION DES RECETTES CONSTANTE MAIS ÉNERGIVORE

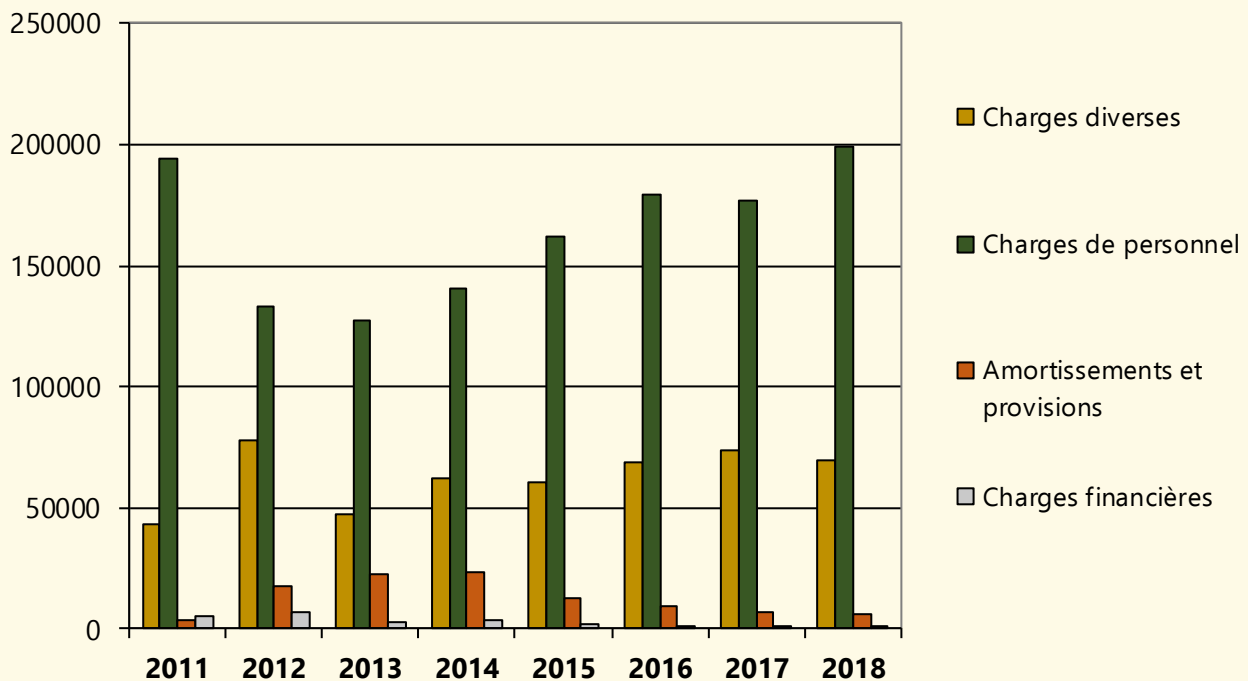
Cette baisse des aides publiques en 2018 a été limitée par des ressources propres plus ou moins stables par rapport à la moyenne de ces dernières années. Les rentrées liées au contentieux, sont en baisse par rapport à l'année exceptionnelle de 2017, mais dans la lignée des années précédentes. Les dons sont à un niveau relativement bon et nous remercions la générosité des personnes et entreprises qui nous soutiennent. Le bénéfice des prestations (animations, locations et ventes d'outils et formations) est aussi globalement stable. Ces prestations sont très intéressantes

Cependant toutes ces recettes ne permettent pas de compenser la baisse des aides publiques. Nous avons répondu à des appels de fondations, ou proposé des prestations vis-à-vis de divers organismes mais là aussi, nous avons fait face à des échecs cumulés, et au final beaucoup de temps passé en vain. Ces ressources nécessitent malheureusement un temps de prospection très important (généralement de petites sommes par prestation ou fondation), ce qui est difficilement compatible avec notre mission sociale. Nous avons le même problème avec la recherche de dons privés (individuels ou entreprises), il y a un potentiel intéressant mais il demande un investissement humain très important que ni l'équipe salariée mobilisée sur les autres missions ni les seuls membres du bureau ne peuvent fournir.

DES CHARGES EN AUGMENTATION MODÉRÉE

Coté dépenses, les charges de gestion courante sont en légère baisse, alors que celles liées au personnel sont en hausse par rapport à 2017. Cette hausse est conjoncturelle et liée notamment à la mobilité de personnel (primes de précarité CDD en remplacement d'un congé sans solde), mais n'est pas appelée à perdurer. En outre, les charges financières liées notamment aux frais bancaires repartent à la hausse. Cette hausse est liée à la baisse des ressources et au décalage des paiements ayant entraîné des problèmes de trésorerie (impliquant des frais de Dailly, frais de découverts, pénalités de retard). En raison du déficit d'exploitation, nos fonds propres ont par ailleurs beaucoup diminué, ne permettant plus d'atténuer les effets de ce décalage.

Une des solutions serait d'obtenir des conventions ou des projets pluri-annuels, permettant de lisser les recettes sur l'année et de donner un certain confort et sérénité.

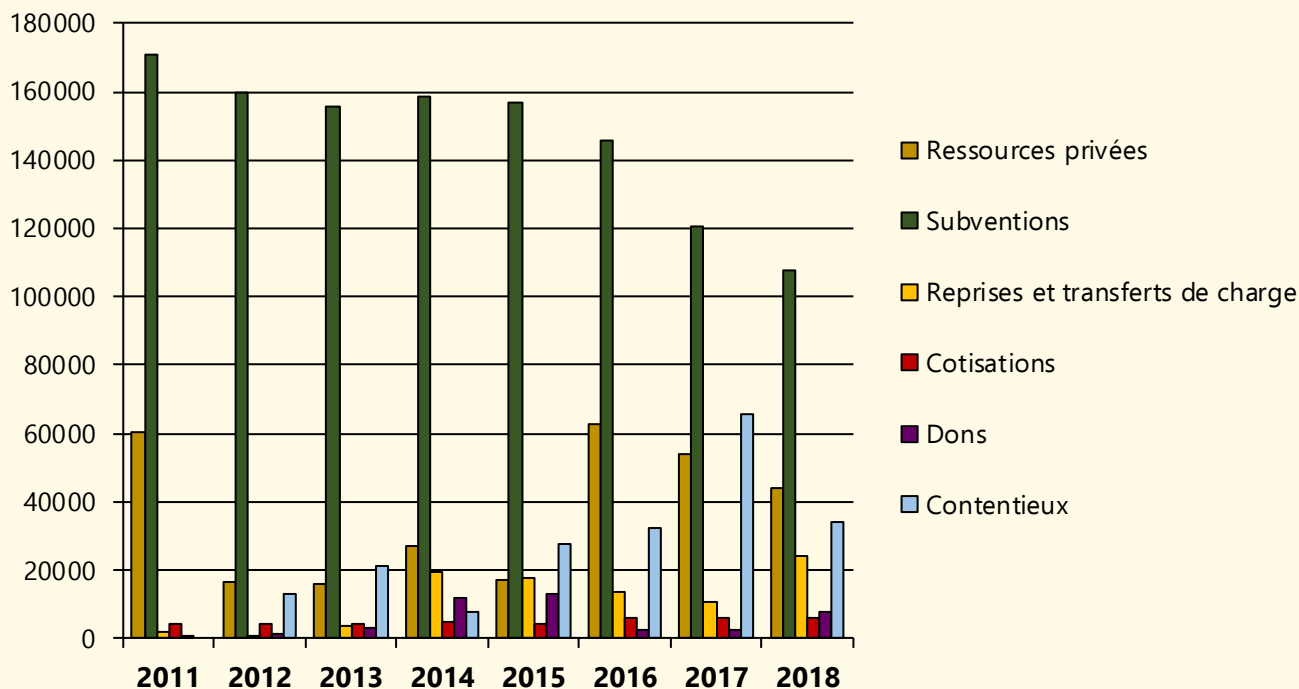


EVOLUTION DES CHARGES

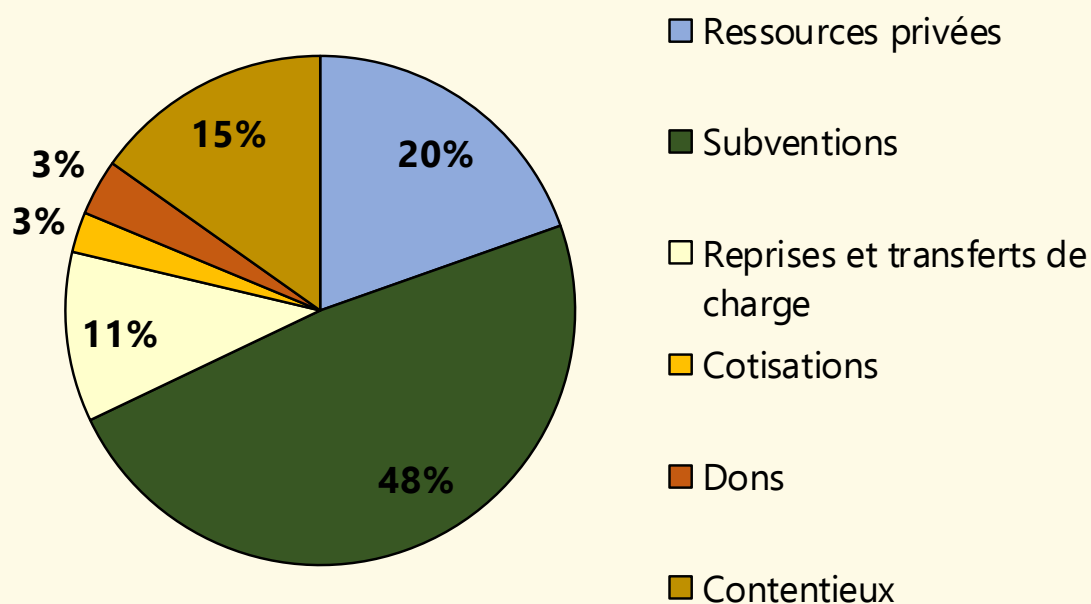
LE BÉNÉVOLAT TOUJOURS CLÉ DE VOÛTE DE LA STABILITÉ

L'implication bénévole, toujours très présente au sein de notre fédération régionale et des fédérations départementales et associations membres est dès lors de plus en plus indispensable pour remplir nos missions de service public non financées (représentations, juridique, sensibilisation,..). Elle permet également de démultiplier l'effet des projets en apportant une aide substantielle, et donc valorisant d'autant l'investissement public. La plupart des projets ne pourraient se réaliser sans aide bénévole car jamais financés à 100%, la part bénévole pouvant être comptabilisée dans le budget global du projet.

EVOLUTION DES PRODUITS



RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2018



UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Vous devinez que dans ces conditions l'équipe s'est mobilisée et a donné le meilleur d'elle-même. Il faut ici rendre hommage au travail de chacun.e des salarié.e.s qui a du s'adapter au contexte en diversifiant ses missions et ses compétences. Merci aussi à celles et ceux qui les ont accompagné.e.s (bénévoles, services civiques,...). Ces efforts n'ont pas été vains car l'expérience acquise pourra être mise à contribution dans les mois et années à venir, on l'espère avec davantage de réussite.

UN PATRIMOINE SOUTENU PAR DES PRÊTS

La situation difficile de 2018 et d'années précédentes a pu être compensée partiellement par des prêts solidaires, d'associations membres ou de membres du bureau ainsi que celui de Midi-Pyrénées Actives, pour un total approximatif de 35000€. Ces montants sont inscrits dans le passif du bilan et devront être remboursés au fur et à mesure de la stabilisation financière.

EN RÉSUMÉ

Il est impensable de se passer des aides publiques. Nous estimons d'ailleurs que celles-ci sont là pour permettre de financer les missions d'intérêt général dont notre fédération est un des piliers en matière de protection de la nature et de l'environnement et d'une participation citoyenne constructive et efficace. Les subventions doivent pour cela constituer une part significative de notre budget. Nous nous fixons pour objectif d'essayer de convaincre nos financeurs (l'Etat en premier lieu) de l'intérêt de notre rôle en matière de coordination et mise en cohérence de l'action citoyenne, et d'un soutien ciblé sur cet objectif. Mais, en parallèle, nous devons continuer à diversifier nos produits, et intensifier les ressources d'origine privée, que ce soit tant par nos prestations que par la récolte de dons. La ressource bénévole est un paramètre très important pour cela.

Je termine par un grand merci à Marie-Laure, qui s'est dépensée sans compter durant ces années et particulièrement ces derniers mois de 2018 très pénibles financièrement, pour assurer la pérennité de la fédération, notamment par la recherche de diversification des ressources. Nous lui devons beaucoup !

FINANCEMENTS PUBLICS >



DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE



FINANCEMENTS PRIVÉS > UN GRAND MERCI À TOUS NOS DONATEURS INDIVIDUELS ET AUX PARTENAIRES PRIVÉS QUI NOUS ONT SOUTENU EN 2018





les assos
membres

L'ADIRAPP > LE COMBAT CONTINU



L'ADIRAPP (Association de Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pamiers les Pujols) se bat pour empêcher la création, sur le site, de nouvelles activités sources de pollutions sonores et chimiques.

Or voici que les responsables du site imaginent d'accréditer un autre para club, d'importance internationale celui-là, « Air Borne Center ». Il serait rentable dit-on ! Et attirerait des visiteurs, grâce à l'achat d'un DC3 aux USA, afin d'organiser des rétrospectives sur la dernière guerre mondiale.

L'Adirapp reconnaît le caractère légendaire voire mythique de cet aéronef, mais constate, qu'il est aujourd'hui, l'un des plus bruyants et des plus polluants. Comment peut-on faire croire que de telles manifestations attireraient des spectateurs à des milliers

de kilomètres à la ronde, et que cela rapporterait (à qui, on ne le sait pas) de 15 à 20000 € à chaque manifestation?

En fait les activités de l'aérodrome connaissent un net ralentissement. Par exemple la société Héli Béarn qui occupait tout un hangar n'en demande plus qu'une moitié... Le site ne vit, en fait, que parce que les gestionnaires achètent du kérosène pour le revendre aux usagers. Le fonctionnement de la structure doit sa survie aux subventions publiques des collectivités territoriales. La plate-forme se justifie pour l'entraînement des militaires, les services de santé et d'ordre public, la gendarmerie, voire pour quelques prestations en haute montagne. Les loisirs qui se sont greffés, de façon opportune, sur cette logistique, ne justifient pas qu'on les laisse pourrir la vie des riverains.



LE COMITÉ ÉCOLOGIQUE ARIÉGEAIS > BLOQUAGE IN EXTREMIS LA CAMPAGNE DE RECHERCHES HÉLIPORTÉES



DEPARTEMENT DE L'ARIÈGE
ARRONDISSEMENT DE SAINT GERONS
CANTON D'OUST
Mairie de COUFLENS
09140 COUFLENS
☎ : 05 61 96 52 34
Fax 05 61 66 96 21
mairie-de-couflens@orange.fr
Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi - 8h à 12h
SIRET : 21090100500012

La mairie de Couflens, le Comité Ecologique Ariégeois, la Ligue de Protection des Oiseaux viennent d'obtenir du juge administratif la suspension de l'exécution de l'arrêté préfectoral du 11 octobre. Celui-ci permettait à la société Variscan Mines d'effectuer du 18 au 31 octobre à des fins de recherches minières, une série de survols en hélicoptère 5 à 6 heures par jour en lignes espacées de 40 m et à très basse altitude sur la Zone de Protection Spéciale - site Natura 2000 Massif du Mont Valier. Visiblement, le prétexte invoqué par Variscan de faire avancer de cette façon la recherche sur l'amiante, n'a pas paru sérieux pour le juge des référés.

Cette décision stoppe de justesse une série de perturbations (sonores et visuelles) d'une violence sans précédent pour l'avifaune montagnarde exceptionnelle à qui est dû le classement. En effet le 19 octobre, jour de l'audience au Tribunal, l'hélicoptère décollait depuis Oust et survolait les crêtes de Salau. La préservation des grands oiseaux et en particulier du Gypaète en situation critique sur ce territoire, est un véritable enjeu.

Cette décision tombe une semaine après la suspension des travaux de mise en sécurité des galeries, faute de précaution en terrain amiantifère pour les opérateurs !

La capacité de la société Variscan et de la préfecture de l'Ariège à respecter l'environnement et la convention qu'ils ont signée pour l'exécution du permis de Couflens, perd encore de son crédit.



L'ADEBA > CONTRE LA CRÉATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT ET DE STOCKAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS



Association pour la Défense
de l'Environnement du Bassin
et ses Alentours

L'ADEBA, Association pour la Défense de l'Environnement du Bassin et ses Alentours, agit sur un territoire autour de Decazeville (Aveyron). Elle a pris le relais en novembre 2016 d'un collectif qui s'opposait à la création d'un centre de traitement et de stockage de déchets ménagers prévu à Viviez et Aubin dans l'Aveyron (projet Solena).

Ce projet prévu, selon le conseil départemental et le SYDOM 12, pour « traiter les déchets aveyronnais », serait en fait situé au nord-ouest du département, loin des principaux pôles de production de déchets du département (Rodez et Millau), à 300 mètres des premières habitations de Viviez-Bourg (200 hab/km²) et à 200 mètres d'une usine classée Seveso. L'ADEBA propose des alternatives à ce projet démesuré afin de réduire la quantité de déchets par la collecte (en centres villes) et la valorisation des biodéchets, la mise en place de la tarification incitative, la mise en œuvre d'actions en faveur du recyclage et de la réutilisation avec l'économie sociale et solidaire...

Concernant les déchets résiduels, l'Adeba propose

le maintien de la collaboration engagée avec Trifyl (Tarn) et/ou la création d'un centre de traitement et de stockage de moindre importance au plus près des principaux sites de gisement du département. Sur un territoire qui a supporté durant plus de 160 ans les pollutions et débordements industriels impactant fortement l'environnement, le cadre de vie et la santé de ses habitants, les activités de l'ADEBA sont multiples. Elle intervient auprès des autorités publiques, des administrations et des collectivités pour alerter sur les diverses pollutions (air, sols et eaux) liées aux activités passées ou actuelles. Elle ne manque pas non plus d'informer et de sensibiliser les habitants sur ces pollutions.

L'ADEBA suit également avec attention les projets du SYDOM 12 et l'évolution du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets d'Occitanie.

L'année 2019 sera cruciale pour le territoire de Decazeville communauté et notre association puisque de nombreuses enquêtes publiques vont s'y dérouler.

LE COMITÉ CAUSSE COMTAL >



COMITE CAUSSE COMTAL

BARRIAC 12340 BOZOULS

E-mail : comite-causse-comtal@laposte.net

Site internet : comitecaussecomtal.over-blog.com/

Tant qu'il y aura des genévriers...

Association agréée de protection de l'environnement

Le « Comité Causse Comtal » ne cesse d'œuvrer, depuis vingt trois ans, pour la protection de l'environnement et pour la qualité du cadre de vie des habitants et cela à travers ses différentes activités. Notre engagement porte sur les questions environnementales, capitales pour notre présent et l'avenir de nos enfants, telles que la protection des espaces naturels, la sensibilisation au réchauffement climatique, et aux enjeux énergétiques, qui sont pour nous une priorité. Nous militons toujours pour une sortie rapide du nucléaire, pour le développement des énergies renouvelables et pour les économies d'énergie. D'ailleurs lors de sa démission en août 2018, Nicolas Hulot a bien dit que « nous avons basculé dans la tragédie climatique » : en effet il a rappelé à cette occasion que nous n'avons pas commencé à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, que nous n'avons pas réussi à enrayer l'érosion de la biodiversité, ni à arrêter l'artificialisation des sols, pas plus que nous n'avons réduit l'utilisation des pesticides. D'autre part, notre lutte est toujours d'actualité encore aujourd'hui car le modèle de société basé sur la consommation et la croissance a des impacts négatifs sur l'environnement.

Lors de nos réunions du CA, ouvertes à tous les adhérents, les échanges nous permettent d'affiner et définir nos

positions et les actions à conduire ; en nous fixant toujours comme priorité l'intérêt général avant les intérêts particuliers.

Les actions de sensibilisation et d'information, comme les articles dans la presse, les manifestations, la participation à des forums, ou encore la journée d'ouverture des chemins reçoivent un bon accueil des citoyens ; elles nous donnent une légitimité et une plus grande crédibilité, reconnue par notre agrément départemental qui vient d'être renouvelé pour cinq ans.

Encore une fois cette année, c'est grâce à la centaine d'adhérents et sympathisants du «Comité Causse Comtal», et au travail conséquent et efficace des membres du CA que nous avons réussi à mener à bien nos activités.

Malheureusement notre combat reste plus que jamais d'actualité ; en effet, en France les émissions de gaz à effet de serre continuent de croître et la sortie du nucléaire est toujours retardée ; c'est pourquoi nous devons continuer à sensibiliser, à informer, et à agir, afin que les enjeux environnementaux deviennent incontournables et prioritaires.

LES JARDINIERS DE TOURNEFEUILLE >

ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ACTIONS



Même si un des objectifs principaux de l'association des jardiniers de Tournefeuille (fondée en 2003) reste la gestion de jardins familiaux et l'accueil des jardiniers dans un contexte fort de mixité sociale, elle s'est résolument tournée, à partir de son domaine d'activité vers la protection de l'environnement. A ce titre elle a deux objectifs la promotion du jardinage dans une perspective de développement durable et la découverte de la biodiversité dans un milieu péri-urbain.

L'éducation à l'environnement est un point fort de son activité. Classes et visiteurs sont accueillis tout au long de l'année, par les bénévoles, sur le site de découverte de la micro faune, Butinopolis. Près de 3000 personnes dont 850 enfants, sont venus visiter nos jardins, en 2018. Nous avons aussi accueilli des groupes de personnes en situation de handicap.

En 2018 nous avons participé, pour la 12ème fois, à la semaine pour des alternatives aux pesticides. Nous avons particulièrement mis l'accent sur les gestes simples à mettre en place dans son jardin. Plusieurs points forts de cette semaine : action sur le marché, film débat Utopia, interventions dans les ALAE, sortie botanique, conférences...

Nous avons aussi créé un jardin en permaculture au collège Labitrie de Tournefeuille, avec la participation des élèves, des professeurs et du personnel technique et depuis nous animons ce jardin de façon hebdomadaire.

On peut également citer notre implication dans la mise en place et l'aménagement des nouveaux jardins familiaux de Tournefeuille : le jardin des Ramée-Culteurs (65 parcelles) près du lac de la Ramée.

Bien sur comme chaque année, nous avons organisé, notre Troc'Plantes au printemps et notre Vide jardin à l'automne, ainsi que de nombreux cafés botaniques à Utopia Tournefeuille, des ateliers de jardinage, de botanique... Nous avons participé à de nombreux événements (Fête de la nature, RDV au jardin fête des maisons de quartier...) et tenus de nombreux stands (Airbus, Carrfour, Candie, fête des plantes...).



LA PLAN RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS



En 2018, l'Observatoire des Forêts Commingeoises a continué ses missions de veille écologique, de sensibilisation et d'inventaires de vieilles forêts, a renforcé et diversifié ses actions et ses partenariats. Il s'est axé sur différentes missions tant au niveau local que régional.

Au delà de ses missions locales dans le Comminges, qui constitue la partie sud de la Haute Garonne, il a apporté un soutien et une expertise aux APNE des départements voisins sur des dossiers « forêt » (le Comité Ecologique Ariégeois, le Comité Local de Nature Midi Pyrénées dans les Hautes Pyrénées), les enjeux forestiers étant les mêmes dans les autres départements des Pyrénées centrales. Il a suivi également les dossiers concernant la forêt au niveau régional pour la fédération France Nature Environnement Midi Pyrénées.

Action phare : participation au PRFB

FNE Midi Pyrénées a participé à l'élaboration du Plan Régional Forêt Bois. Le Programme Régional de la forêt et du bois (PRFB) pour la région Occitanie est la déclinaison régionale du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB). Ce programme est un document-cadre incontournable : il fixe les orientations forestières des 10 années à venir (2019-2029), et a une portée réglementaire.

Pour cela, FNE MP a participé dans 3 groupes de travail sur un total de 4 (groupes 1-2-4) pour la prise en compte de la biologie dans la gestion durable des forêts d'Occitanie. Pour information, les personnes qui ont représentées FNE Midi Pyrénées sont :

- Philippe Falbet, chargé d'étude à l'Observatoire des forêts commingeoises (pour les départements 31 et 09) porté par Nature Comminges, correspondant du Réseau Forêt de FNE pour l'ex région Midi Pyrénées (commission 1 et 2),

- Sophie Maillé, chargée d'étude à l'Observatoire des forêts des Hautes Pyrénées (pour les départements 65 et 32) porté par Nature En Occitanie (commission 4). Même si le PRFB Occitanie reste très orienté vers la production que vers la conservation, et que de nombreux points sont critiquables, des objectifs détaillés et clairs concernant les milieux remarquables, les forêts matures et les connectivités écologiques ont été actés. Espérons qu'ils seront suivis dans les faits au niveau départemental et local.

Pour en savoir plus : <http://www.nature-comminges.asso.fr/index.php/observatoire-des-forets/>



ABCDE >

En 2018, l'association compte 42 adhérents. Parmi ces nombreuses actions, nous pouvons citer :

- Participation au forum des Associations
- Participation aux réunions mensuelles sur le bilan environnemental des rejets de l'incinérateur
- Création d'un compte FACEBOOK
- Participation annuelle concernant l'exploitation de la gravière CEMEX
- Elaboration et distribution d'un flyer sur la réduction des déchets
- Participation aux réunions sur l'agenda 21, organisées par la Mairie



Depuis de nombreuses années, les bénévoles de l'association Nature Midi Pyrénées, maintenant Nature En Occitanie, surveillent des stations d'espèces emblématiques de la région toulousaine. Avec la jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*), l'orchis lacté (*Neotinea lactea*), le sérapias en cœur (*Serapias cordigera*), c'est une vingtaine d'espèces qui fait l'objet d'un suivi précis.

Contexte

Sur le territoire de l'ex région Midi-Pyrénées, la concentration des activités autour des grandes villes exerce une forte pression sur les espaces semi-naturels et agricoles. Le programme Urbaflore, né en 2015, a retenu les 12 grandes aires urbaines comme territoire d'action. Il s'agit d'anticiper les situations potentielles de conflit entre préservation d'une biodiversité remarquable et de continuités écologiques de qualité avec le développement des infrastructures urbaines.

Ce programme est coordonné par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et réunit sept associations impliquées dans la gestion et la protection de la nature dont Nature En Occitanie.

Des populations bien identifiées

Sur les 12 aires urbaines, 2131 populations d'espèces remarquables (à statut de protection ou inscrites sur des listes rouges) ont été identifiées pour 173 taxons sur 382 communes. Le suivi d'un si grand nombre d'éléments est facilité par un outil informatique de consultation et de saisie en ligne. Cet outil a rassemblé les observations existantes dans les différentes bases de données disponibles. Son originalité est de permettre le suivi de l'évolution d'une population et de dessiner son contour en fonction de l'ajout d'observations. Il est mis à la disposition des membres du réseau.

Une veille assurée par un réseau associatif

Dans chaque aire urbaine, une dynamique bénévole s'est mise en place : réunions de présentation, contacts réguliers, aide à l'utilisation de l'outil web...

Le groupe botanique de Nature En Occitanie fort de son expérience de plusieurs années s'est organisé en coordinateurs de suivi d'espèces impliquant plus de 20 bénévoles chaque année depuis 2015.

Au-delà de la surveillance des populations de plantes protégées ou menacées, le réseau a pour vocation d'exercer une vigilance sur les documents d'urbanisme en cours d'élaboration ou de révision afin que les enjeux floristiques soient intégrés le plus en amont possible dans les documents de planification.

Notre présence importante sur le terrain fait que régulièrement des contacts fructueux s'opèrent avec des propriétaires ou des gestionnaires, débouchant parfois sur la mise en place de conventions incluant des mesures concrètes de préservation.

ASSOCIATION LE PARC SAINT JEAN >

Quelques exemples d'actions réalisées sur l'année 2018 :

- Participation à l'enquête publique en vue de la mise en place du PLUiH de Toulouse Métropole / Commune de Saint Jean entre Février et Décembre 2018 : de nombreuses contributions ont été déposées concernant le développement des transports doux (pietons-velo-handicapés) ainsi que collectifs (SNCF-Transports en commun/bus Lineo.....), sur le maintien des « continuités écologiques et environnementales », les règlements d'urbanisme (OAP, Zonage,)
- Animation du collectif d'associations de quartier de Saint Jean regroupé au sein du « Collectif Saint Jean », collectif lui-même affilié à l'UCQ (Union des Comités de Quartier Toulouse Métropole) : participation à des réunions de présentation du PDU de Toulouse Métropole, à des réunions de travail sur le PLUiH, motion de soutien du Collectif Saint Jean à l'engagement de l'UCQ sur le dossier de mise en régie de la gestion de l'eau pour Toulouse Métropole, actions d'info mené par LAPSJ auprès de nos adhérents sur ces sujets par des réunions, par notre journal et par des communications mails et sur notre site web.
- Participation à la vie de quartier au travers d'animations (repas de quartier, actions de sensibilisation aux enjeux locaux,.....)

Ce ne sont qu'une partie des actions menées par LAPSJ en 2018, sachant que nous travaillons beaucoup sur la politique de l'urbanisme pratiquée à Saint Jean ainsi que sur les problématiques de transport en général.



NORD EN VIE >

En 2018, l'écologie a été au centre de tous les débats : la démission de Nicolas Hulot ministre de la transition écologique, les nombreuses marches pour le climat, l'appel des coquelicots contre les pesticides (400 000 signatures), l'affaire du siècle soutenue par de nombreuses personnes publiques pour demander à l'état français de respecter ses engagements climatiques (2 000 000 de signatures !) et enfin le mouvement des gilets jaunes pour mettre en évidence que crise écologique et crise sociale sont liées.

Pour notre association, et suite à notre action « Parc Boyer » le nombre d'adhérents a augmenté en passant de 38 à 69 et nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir des personnes jeunes ce qui est porteur d'espoir pour notre futur.



FNE 65 > LE BILAN 2018

Une note positive pour la fin d'année 2018 avec la validation officielle d'un Inventaire de la biodiversité prévu sur la commune de Séméac dans les Hautes-Pyrénées. L'association ADRACE de longue date épaulée par FNE 65 (pour un travail d'annulation du Scot du Grand Tarbes), bien que son projet n'ait pas été retenu et subventionné par l'Association Française pour la Biodiversité en 2018, a décidé de continuer à promouvoir avec ténacité l'intérêt de cet inventaire sur leur territoire, en faisant appel au financement participatif, aux élus locaux ainsi qu'à la communauté de communes Tarbes Lourdes Pyrénées. Ce sera le premier Inventaire pour la biodiversité en Hautes-Pyrénées conduit sur une commune de cette taille modeste sans aide prédestinée à cette action. Nous espérons que cela fera des émules. Malheureusement nous sommes toujours confrontés à des pratiques agricoles qui n'évoluent pas et sont dans le déni de l'impact désastreux tant au niveau des pollutions



induites que de la consommation d'eau, avec notamment un projet de porcherie industrielle à Ossun qui suscite une forte opposition locale et un fort écho médiatique. D'autres projets, souvent portés par des collectivités ou des agro-industriels ne prenant pas en compte l'urgence environnementale et climatique sont également autorisés par les administrations sur la base de réglementations et normes de plus de 15 ans ou de dossiers tronqués. La prise de conscience de l'impérieuse nécessité de changement des pratiques et l'évolution des mentalités en faveur de la cause environnementale creuse l'écart entre une réalité administrative déconnectée des enjeux environnementaux et les citoyens conscients de la perte de biodiversité et des risques sanitaires, de notre survie terrestre.



LES AMIS DE LA TERRE 32 >

L'EAU ET LES DECHETS AU COEUR DE L'ANNÉE



Sur la problématique EAU, nous avons redit notre doctrine (lutte contre les pesticides, arrêt de l'érosion, refus des barrages en cours d'eau); il semble que nous ayons été écoutés, grâce à l'appui de nos amis des ADT 65, ADT 40, SEPANSO 40, FNE... A noter que depuis de nombreuses années nous avons mené une bataille résolue (en étant souvent isolés) contre la cartographie des cours d'eau (lubie de S. ROYAL pour donner du grain à moudre à la FNSEA après SIVENS). Plus déterminés que jamais, nous refusons de participer à un funeste travail, inutile et destructeur vis-à-vis des lois sur l'eau. Aurions-nous été écoutés? Car à notre connaissance, la préfecture du Gers semble avoir stoppé tout travail sur ce dossier. Nous rappelons que tous les écoulements, les fossés, ... forment la rivière. La cartographie des cours d'eau remet en cause la notion de bassin versant.

Enfin, dans le domaine des déchets, outre notre implication locale dans les CSS (concrétisé par la production d'un rapport de tierce expertise sur PAVIE remis à la préfète du GERS en juillet 2018 et qu'elle a fait semblant d'ignorer officiellement), nous avons participé activement au suivi de l'élaboration du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), dont l'enquête publique aura lieu en juin 2019 (près de 5 ans après le transfert de compétences issu de la loi NOTRe). C'est un gros enjeu car des forces rétrogrades et lobbyistes sont à la manoeuvre dans ce dossier. Nous sommes intervenus fortement lors d'une réunion de restitution à TARBES en novembre et lors d'un conseil communautaire du GRAND AUCH en décembre. Dans cette optique, et suite au décès de J CAMBOU (référénte FNE M-P) et du départ de ML CAMBUS sa suppléante, ce sont 2 membres des ADT 32 qui sont devenus référents FNE M-P (travail sur le PRPGD) mais aussi dans la foulée sur le document prescriptif du SRADDET pour 2020.

LOT

SAUZET NATURE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (SNED) >



Il est toujours important d'assurer une vigilance, pour réagir à temps lorsqu'un problème se pose, donner notre avis ou intervenir lors des enquêtes ou consultations publiques. D'autant plus que le préfet du Lot dispose de pouvoirs de dérogation aux normes réglementaires en vertu d'un arrêté de décembre 2017.

Des réunions régulières et conviviales nous permettent de faire avancer un certain nombre de projets et de discuter des questions environnementales qui nous préoccupent. Les problèmes liés à l'installation des compteurs Linky ont souvent été abordés. Nos courriers adressés à la mairie de Sauzet pour obtenir le nettoyage d'un terrain de la commune faisant office de dépotoir ont finalement été suivis d'effet.

Nous continuons notre participation à la commission agriculture et environnement de Carnac-Rouffiac avec l'association du village, la Carrouve. Nos principaux sujets de discussion restent la réduction de l'emploi des pesticides et l'élimination des déchets verts pour éviter le brûlage. Les progrès sur ces questions sont lents, mais ils existent. Certaines exploitations viticoles sont en conversion biologique ; les méthodes alternatives pour éviter l'emploi des herbicides se développent. Le broyage communal des déchets verts, au service des habitants, connaîtra un début de mise en œuvre en 2019.



LE GADEL >

Outre la gestion courante des problématiques environnementales, certains thèmes ont particulièrement été d'actualité dans le LOT en 2018.

La Transition énergétique en lien avec le suréquipement du LOT en unités de méthanisation à risques; la pollution de l'eau, de l'air, des sols par les pesticides et autres poisons; les problèmes de mobilité; la gestion des déchets et la prolifération de décharges sauvages; les atteintes portées à la législation environnementale, à la vie et au militantisme associatifs.

TARN - TARN ET GARONNE

UPNET > LE PROJET DE TERRITOIRE BASSIN VERSANT TESCOU

2018 pour l'UPNET a été une année de reprise d'activité avec deux poignées d'associations adhérentes après l'épisode regrettable vécu en 2016-2017. Des associations historiquement adhérentes ont ré-adhéré dont la LPO Tarn ...

L'UPNET, association agréée pour l'environnement a des représentants répartis dans des commissions départementales dont une personnes au CoDERST depuis octobre 2018.

Une personne représente l'UPNET au Projet de Territoire pour le Bassin Versant du Tescou depuis 2 ans. Elle agit avec les autres structures écologistes pour promouvoir des alternatives au stockage d'eau pour l'agriculture, par des changements de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

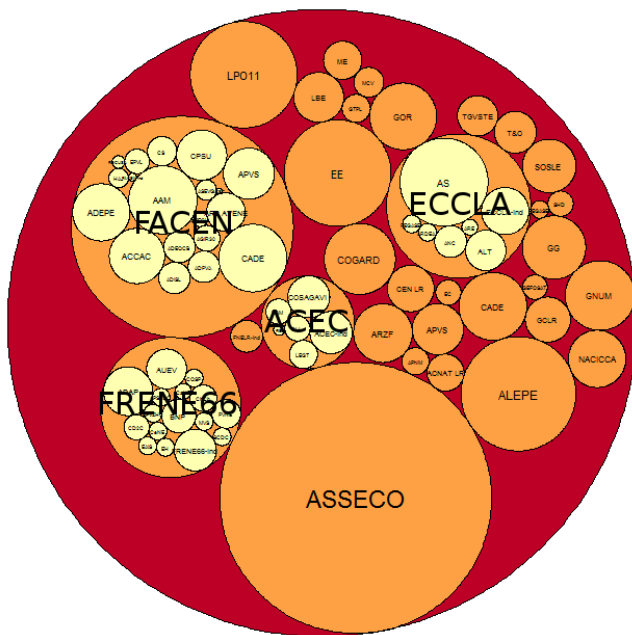
Tel, qu'elle s'était engagée à le faire auprès de FNE MP, l'UPNET a organisé un forum des APNE du Tarn avec la contribution de Marie Laure CAMBUS à une animation participative. Seulement une dizaine d'associations y ont participé mais les débats ont été très intéressants. Nous devons persévérer.





Adhésions :

31 assos adhérentes directes, 41 assos affiliées
32 adhérents individuels
représentation totale : 7018 personnes
dynamique croissante : ~+5 assos/an, ~+500 personnes/an
mouvement encore mal structuré



Activités :

3 réseaux animés : EAU (36 membres), Déchets Environnement-Santé Industrie & Risques (DESIR - 18 membres), Transports (12 membres)

4 formations : Pesticides & eau, PRPGD, Agroécologie, Site et sols pollués

2 mini-guides sur l'eau : protection des captages, réglementation pesticides

1 bande dessinée sur les pratiques agroécologiques en viticulture

participation à de nombreuses commissions : inventaire encore en cours

Juridique : 21 affaires suivies, 14 engagées dans l'année (8 pénales, 4 civil, 2 TA), 5 condamnations obtenues, 4 transactions civiles, 1 défaite au TA

Communication : site web, facebook, twitter, lettre Hérissons-

nous ! (6 numéros), 10 CP, 8 cafés FNE, 1 concert et 1 clip, 4 participations à des manifestations

Moyens humains : 2 ETP salariés, 1 stagiaire, 32 bénévoles (3521 h ~ 1,9 ETP), CA 13 binômes

Logement : 1 local 10 m² loué en colocation associative + 1 salarié en télétravail

Finances :

Budget 100000€ (hors contributions volontaires)

80 % de subvention publique, 1) AE RM, 2) Région

Résultat +5300€ ; total fonds propres : 35826€

Valoriser l'agriculture que nous voulons

Nos relations avec le monde agricole ne sont pas toujours tendres... Et pourtant, une partie de la profession agricole est profondément engagée dans la transition écologique. Cette année, nous avons souhaité aller vers ces viticulteurs pionniers, au travers de rencontres, cafés-débats, dégustations, et les valoriser au travers d'une bande dessinée. Choisir un vin, ce n'est pas qu'une affaire de goût, c'est aussi rêver de l'environnement dans lequel nous voulons vivre. Avec le hérisson, posez-vous les bonnes questions et partez à la découverte de cette viticulture moderne qui protège les sols, utilise l'enherbement, ramène l'arbre dans les vignes, utilise des alternatives aux pesticides ou s'adapte au climat. Bientôt dans toutes les caves ?

14 rue de Tivoli 31000 Toulouse



contact@fne-midipyrenees.fr

05 34 31 97 82



www.fne-midipyrenees.fr

